

ST-JUSTIN
 VENDREDI,
 25 SEPT. 1942.
 VOL. XXI,
 NO 47.
 Rédigé en
 collaboration.

L'Écho de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Éditeurs-Props.



Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
 E.-Unis - \$1.50

Rédaction et administration:
 Saint-Justin,
 cté Maskinongé.

L'ÉCOLIER

Maintenant que la question des institutrices a été vidée à fond et qu'elles ont encore accepté de consacrer une autre année à l'enseignement, nous allons jeter un regard sur l'écolier.

L'écolier est comme une jeune plante; il ne demande qu'à pousser droit, pourvu qu'on lui en fournisse les moyens. Comme la fleur qui pousse à l'ombre, si on le prive de soleil, d'air, de nourriture appropriée et d'hygiène, il s'étiolera. Trop jeune pour demander ce qu'il lui faut ou pour aller chercher ce qu'il lui manque, la tâche incombe donc à ceux qui doivent diriger son éducation et son instruction. Les parents, les commissaires, nos dirigeants et le clergé sont les seuls responsables de l'état de santé de nos enfants. Responsabilité lourde qui n'a jamais été comprise. Un diplôme accroché au mur dans le salon tel est l'idéal d'un grand nombre.

Dieu, à la création de l'homme, lui a donné une âme et un corps. Il n'a pas dit de meubler l'esprit et l'âme et de détruire ou négliger le corps. Il doit exister de l'harmonie entre les deux et ils ont comme mission de compléter. C'est ce que nous oublions trop souvent. On meuble l'esprit; on y entasse de tout sans s'occuper de l'encombrement et ce pauvre corps il supportera le tout comme il pourra. Que vaut une tête bien garnie, si le corps ne peut mettre à exécution le produit de son travail? L'aveugle peut-il profiter de la bibliothèque la mieux remplie? L'école doit faire de l'enfant un être bien proportionné physiquement, intellectuellement et moralement. Toute école, qui ne remplit pas ces trois fonctions, manque à son but.

L'écolier durant son stage scolaire doit écouler la majeure partie de son temps à l'école. Cette bâtisse doit donc être apte à recevoir le jeune enfant et à ne pas nuire à son développement. Permettez-moi de répéter aujourd'hui ce que j'écrivais le 13 septembre 1940 à propos du bâtiment scolaire.

L'école doit être bien construite et placée dans un endroit assez isolé. L'aération sera constante et le système de chauffage et d'éclairage parfaits. Il ne suffit pas d'avoir du soleil, il ne doit pas nuire aux élèves. On bâtit donc l'école en diagonale par rapport aux points cardinaux. La classe rectangulaire aura la préférence sur la classe carrée parce qu'elle favorise davantage l'éclairage naturel des écoliers les plus éloignés des fenêtres. La largeur doit équilibrer les deux tiers de la longueur. Les murs seront de couleur pâle de même que le plafond qui sera blanc. Chaque classe aura son vestiaire bien aéré et ensoleillé. L'eau à l'école doit être excellente et l'on ne peut que recommander aux enfants d'avoir leur récipient individuel pour boire. Le mobilier doit s'adapter à l'enfant et non pas l'enfant au mobilier. Les attitudes prolongées debout ou assis sont causes de fatigues musculaires; c'est pourquoi on recommande le changement fréquent de positions. Le siège sera muni d'un dossier convenable pour éviter la fatigue inutile des muscles du dos. La hauteur est réglée de façon à ce que l'enfant étant assis, les pieds reposent sur le plancher d'une manière complète. Les classes seront nettoyées chaque jour, pas par les élèves et jamais de balayage à sec. L'entretien des écoles ne devra pas se faire pendant leur occupation par les élèves. Vos enfants ont-ils ce confort à leur classe?

Avant la fréquentation scolaire l'enfant doit être préparé par les parents. Durant cette période pré-scolaire ces derniers inculqueront à leurs enfants la nécessité et le goût de l'instruction ainsi que les principes élémentaires de la propreté et de l'hygiène. Que de temps serait ainsi économisé et pourrait être employé à d'autres choses. Plusieurs éducateurs sont obligés d'apprendre aux élèves à se laver, de les forcer à changer de sous-vêtements cause de l'odeur désagréable qu'ils dégagent. Il y en a qui sont même obligés de faire laver à l'école, cou, pieds et mains.

L'importance de l'hygiène n'est contesté par personne. La santé est notre premier bien et c'est grâce à l'hygiène qu'elle peut être conservée. L'honorable Henri Groulx, ministre de la Santé et du bien-être social disait dernièrement: "Au seuil de l'année scolaire, il convient de rappeler aux parents que, plus que jamais, ils doivent surveiller la santé de leurs enfants et particulièrement leur repos et leur sommeil, leur alimentation et leurs vêtements. "Si vos enfants sont bien nourris, bien vêtus, tenus proprement et qu'ils accomplissent un travail physique proportionné à leur âge, vous constatez facilement qu'ils ne sont pas plus bêtes que les autres.

Il est malheureux qu'on ait considéré comme des pessimistes, des gueulars ceux qui criaient qu'une trop grande partie de la population était sous-alimentée. Leurs constatations n'ont jamais ému les partisans du "secours direct" ni les faiseurs d'élections. Il a fallu une guerre pour nous ouvrir les yeux. On avait besoin d'hommes et sur 50,000 soldats qui offrent leurs services, 20,000 seulement sont trouvés aptes. Il y a un an environ, la revue canadienne de la santé, publiait le résultat d'une enquête dirigée par le docteur Couture. Voici ce qu'on avait constaté: un demi-million d'enfants insuffisamment nourris au Canada; un

J.-Alphonse Deguire

ARTISTE - PEINTRE

Joseph-Alphonse DeGuire était né à Ville Saint-Laurent, près de Montréal. Il avait fait ses études secondaires aux Collèges de Montréal et Ste-Marie des Jésuites. Ses études classiques terminées, il avait étudié le droit à l'Université Laval, succursale de Montréal, devenu aujourd'hui l'Université de Montréal. Il avait été reçu avocat mais ne pratiqua pas, étant attiré vers l'art. C'est alors qu'il décida de consacrer sa vie à la peinture. Il ouvrit un atelier à Montréal.

J.-A. DeGuire s'est surtout spécialisé dans les oeuvres religieuses. Quelques-unes de ses toiles sont exposées au Musée du Vatican, à Rome. Il fit aussi plusieurs portraits.

Le peintre DeGuire avait épousé Flore Gauvin, fille de L.-W. Gauvin, de Montréal.

M. DeGuire avait sa maison de campagne à Richelieu, comté de Chambly.

J.-A. DeGuire est décédé à Montréal, le 7 septembre 1942, subitement.

Lors de son décès, il venait de terminer une toile représentant Jésus pleurant sur le monde, oeuvre particulièrement saisissante.

DuVERN

Talleyrand (1)

Maître souverain de la diplomatie

Par le Comte Serge Fleury

Talleyrand, figure puissante de l'histoire de France! Son souvenir éveille aujourd'hui la curiosité du public. Inquiet du destin de la France, chacun interroge l'histoire.

Était-il traître? Il a trahi cinq gouvernements successifs. Était-il vénal? Il faisait ses affaires, mais il sauva cinq fois la France. Était-il malhonnête? Il fit de la diplomatie avec tous les ennemis de son pays. Était-il cruel? Il fut un homme dont la vie sentimentale fut étourdissante.

Dans un beau livre, dont la lecture est des plus captivantes, dans un livre animé, plein de faits, de tableaux colorés et de traits psychologiques, on voit évoluer un prodigieux diplomate et l'on découvre dans son oeuvre une nouvelle et attachante raison d'espérer dans le génie français.

Talleyrand ne fut pas un homme exemplaire. Souvent dans ses traités, il se montrait vénal, cupide; par ailleurs il déserta les partis politiques, "comme le rat

quart de million de petits sont des candidats à la surdité; 20,000 sont des cardiaques; 30,000 des arriérés mentaux; 30,000 des tuberculeux; 3,800 souffrent de cécité partielle; plus de mille sont complètement aveugles et 1400 des sourds complets. Triste tableau qui je l'espère vous encouragera à sauvegarder la santé de vos enfants.

GUILLAUME MASSE.

LA CUEILLETTE BELLEMARE

Amis Lecteurs, avez-vous les 51 premiers numéros de cette Cueillette? Procurez-vous-les à nos bureaux de l'Écho de Saint-Justin. — La collection vous vaudra réduction sur l'achat du livre de la généalogie Bellemare.

1073
 IX. EMILE, s 1 janv. 1922. Théophile VIII
 LECLERC, Valéda
 ISSUS: BERNARD, m à Suzanne Lamoureux, demeure à Montréal.
 YVETTE, b , m en juin 1929, à Chs-Aug. Nadreau.
 MARIETTE, b

1074
 IX. ALEXANDRE Théophile VIII.
 DAURAY (Joseph et Joséphine Villeneuve).
 ISSUS: EDOUARD, b 24 fév. 1906;
 ALICE, b 10 mai 1908; m 26 déc. 1932, à Lucien Lefebvre (J.-Oscar et Léa)
 HELENE, morte à 4 mois le 10 déc. 1910.
 FLORE, morte à 5 mois le 20 déc. 1912.
 HORACE, b 14 oct. 1914.
 MARIE-L. b en 1916; s 19 juillet 1920.
 1884, 7 janvier, Saint-Barnabé

593
 VIII. ARSENE, s 17 avril 1920, à Grand'Mère EUSEBE VII
 GELINAS, Céline
 ISSUS: J.-Victor-FREDDY, b 26 janv. 1886; ordonné à Saint-Barnabé, le 22 juin 1913; curé actuel à Batiscan. Il donnait le sermon de circonstance aux inoubliables fêtes des Bellemare du 5 juillet dernier à Yamachiche.
 J.-Pierre-WILBROD, b 13 déc. 1892; m 24 nov. 1920, à Yvonne Langlois.
 J.-PHILIPPE, b 3 mai 1896; s 3 juin 1900. —
 ALBNA, b : s 7 juin 1900.
 MARIA-DILARA, b 15 avril 1898;
 M.-ANNE-LEA, b 29 sept. 1900; m 11 oct. 1922, à Irénée-Lucien Baril (Joseph et Elise Trottier).

quitte le bateau qui va faire naufrage". Mais ses défauts furent en quelque sorte providentiels. Si la morale les réprovoque, la diplomatie les couronne.

L'auteur de ce livre appartient à une famille de terriens qui a donné des soldats, des écrivains, des diplomates à la France. Il est descendant du général Comte Fleury qui fut grand écuyer de Napoléon, membre de l'Académie et pair de France.

Diplomate lui-même, le comte Fleury, dans des chapitres habilement conçus (Talleyrand et les femmes, l'homme des réalités, etc...) fait renaître tout le XIXe siècle avec ses personnages célèbres, ses agitations révolutionnaires et ses moeurs évoluées.

Faites connaissance avec Talleyrand, le grand homme d'Etat que tout l'Europe admirait ou craignait, avec l'aristocrate dont la vie intime a fait couler tellement d'encre.

(1) Un volume de 265 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.25. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Les personnes qui vendent des marchandises et des services se rendent compte que la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a tous les moyens de faire respecter ses ordonnances. Ainsi M. Max Oberman, propriétaire de Montreal Meat Market, Marché Saint-Laurent, a été condamné à \$100 d'amende et aux frais ou à 3 mois de prison pour avoir augmenté le prix de la viande. M. Nicodemo Guido, propriétaire de Gilles Restaurant, Montréal, à \$50 et les frais pour avoir augmenté le prix des repas. Il en est de même de M. Peter Rantis, propriétaire de Aylmer Sandwich, condamné à une amende de \$50 et aux frais pour la même offense. M. J.-G. Chaput, Montréal, s'est avoué coupable d'avoir vendu des articles d'épicerie à des prix plus élevés que ceux de la période de base. Le tribunal l'a condamné à une amende de \$100 et les frais. Enfin Mme Blanche Scaramella, de Montréal, coupable d'avoir augmenté le prix d'une chambre sans l'autorisation de la Commission, a été condamnée à payer une amende de \$25 et les frais ou à un mois de prison.

Lisez et faites lire
 votre journal

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc. on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité du comté de Maskinongé

Séance du 9 septembre 1942

A UNE SESSION GENERALE du Conseil Municipal du Comté de Maskinongé, tenue en la Salle du Conseil, au Palais de Justice, en la Ville de Louiseville, lieu ordinaire de ses sessions, MERCREDI, le NEUVIEME jour du mois de septembre, mil neuf cent quarante-deux, à DIX heures de l'avant-midi.

A laquelle session sont présents: —

Messieurs les maires Henry Adams de la Ville de Louiseville, Omer Gagnon, de la Municipalité de la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup; Pierre Dalcourt, de la Municipalité du Village de Maskinongé; Philippe Vanasse, de la Municipalité de la paroisse de Maskinongé; W. H. Gagné, de la municipalité de St-Justin; Ernest Bellemare, de la Municipalité de St-Ursule; Joseph Baril, de la Municipalité de St-Angèle de Prémont; Wilbrod Renière, de la Municipalité de Hunterstown; Alfred Brancornier de la Municipalité de St-Didace; Armand Lamy de la Municipalité de St-Léon; Paul Goudreau de la Municipalité de St-Alexis des Monts; Wilfrid Gélinas, de la Municipalité du Village de St-Paulin; Viaticus Turner, de la Municipalité de la paroisse de St-Paulin, tous membres du conseil formant le quorum sous la présidence de Monsieur le Préfet Wilfrid Gélinas.

Le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

Procès-verbal de la session du 11 mars 1942

1) — LECTURE FAITE par le secrétaire-trésorier du procès-verbal des délibérations de la dernière session, tenue le 11 mars 1942, IL EST PROPOSE par M. le Maire W. H. Gagné, APPUYE par M. le Maire Pierre Dalcourt, et RESOLU que le dit procès-verbal soit approuvé et signé.

2) — Le Secrétaire-Trésorier donne lecture des lettres des Honorables Adélar Godbout et L. J. Thisdel et de M. J. Emile Feron relativement à certaines demandes qui leur avaient été faites lors de la dernière session du mois de mars. — Lecture d'une autre lettre de M. Oscar Leclerc, secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale du comté de St-Maurice, par laquelle il informe les membres de ce conseil que le conseil du comté de St-Maurice n'est pas favorable à l'adoption d'un règlement relativement "Aux chemins croches". — Lecture d'une résolution et de lettres de M. J. Roland Brassard, secrétaire-trésorier S.A.C.M., remerciant les membres de ce conseil pour l'octroi de \$100. voté à la session du mois de mars dernier en faveur de la société d'agriculture du comté de Maskinongé — Lecture d'une lettre de M. J. R. Forest, secrétaire-trésorier du syndicat du rachat des rentes seigneuriales, au sujet des arrérages dus par certaines municipalités du comté au dit syndicat.

3) — CONSIDERANT l'importance de sauvegarder notre cheptel animal, de la maintenir sain et même de stimuler la production particulièrement en temps de guerre;

CONSIDERANT que notre médecin vétérinaire le Dr. Lucien Lupien, de la Ville de Louiseville, est célibataire et d'âge militaire.

CONSIDERANT que son absence pour l'entraînement militaire peut occasionner des pertes considérables au sein de nos troupeaux;

CONSIDERANT qu'il est pratiquement le seul vétérinaire dans un rayon de 35 milles autour de Louiseville.

EN CONSEQUENCE par proposition de M. le Maire Henry Adams, secondé par M. le Maire Ernest Bellemare, il est unanimement résolu que le conseil du comté de Maskinongé demande avec instance et fermeté aux autorités de la Défense Nationale du Canada, de prendre ces faits en sérieuses considérations pour exempter notre médecin vétérinaire de l'entraînement militaire. Nous croyons sincèrement que le Dr. Lupien peut rendre de plus grands services à notre pays en le laissant au poste qu'il occupe actuellement.

4) — CONSIDERANT une sommation en date du 1er mai 1942, portant le No. 7257 des dossiers de la Cour Supérieure du district des Trois-Rivières, dans laquelle Ernest Frigon est demandeur la Corporation de la paroisse de St-Justin et la Corporation du comté de Maskinongé sont défenderesses, Joseph Elie Langlois et Joseph Bernèche sont mis en cause.

CONSIDERANT QUE cette sommation a été signifiée au secrétaire-trésorier de la Corporation de ce comté le 4 mai 1942, et qu'elle était rapportable six jours après sa signification et que le fait de réunir les membres de ce conseil en session spéciale aurait entraîné une dépense considérable.

CONSIDERANT QUE tous les allégués de la déclaration ac-

(suite en page 11)

FEU MARIE-ROSE BRUNEAU

Le 17 septembre est décédée après une longue et pénible maladie, à l'âge de 18 ans, Marie-Rose Bruneau, fille de M. Napoléon Bruneau. Elle laisse pour pleurer sa perte: son père et sa mère, deux frères et quatre soeurs, Raymond, de St-Vincent de Paul, et Paul-Emile de St-Justin; Mme Georges Beausoleil (Florina), Irène, de St-Charles de Mandeville, Yvette, de St-Vincent de Paul et Thérèse de St-Justin; un beau-frère, M. George Beausoleil de St-Charles de Mandeville; trois neveux, André, Gérard, Roger; deux nièces: Denise et Jeannine Beausoleil.

Le service a eu lieu samedi le 19 courant à 9 hres, en l'église paroissiale de St-Justin. La levée du corps fut faite par M. le curé Donat Grimaud qui chanta le service.

Conduisait le deuil: M. Maurice Paquet. Portaient la dépouille mortelle: MM. Lévis Lefebvre, Pierre Gagnon, Raymond Lefebvre, André Clément, Roger Hubert, Gérard Plante. La collecte fut faite par M. Paul Gagnon, accompagné de Mlle Alina St-Cyr, et Réal Hubert accompagné de Mlle Clémence Gagnon.

La famille Bruneau a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

AUTOMOBILE A VENDRE

BEAU BUICK 1936, en parfait ordre, à vendre ou à échanger; visible le soir et dimanche.

Rosaire Gervais,
St-Cuthbert, (Rang St-Jean)
Cté Berthier, Qué.

TERRAIN A VENDRE

Terrain de 100 pds de largeur par 125 pds de profondeur, situé sur la rue St-Augustin à Louiseville. Vendra à bonnes conditions.

S'adresser à:

Elie Assaf
Tél. 217, Louiseville, Qué.

TEL: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste
Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10
hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

La Cie de Quincaillerie

- LORANGER -

1337 est, Avenue Mont-Royal,
MONTREAL

Ferronnerie de construction
Articles de Sport — Outillage
— Peinture — Papier tenture

SPECIALITE: Papier à couverture et papier imitation de brique.

Nous répondons avec empressement à toute demande de prix.

POUR VOUS MESDAMES!

Quand il s'agit de l'achat de chapeaux, sous-vêtements, corsets, bas, ou lingerie pour dames, visitez donc le magasin de Mlle Jeannette Morand, ancien magasin de Mme Napoléon Sarrasin C'est l'endroit idéal!

Venez vous en convaincre.

Mlle Jeannette Morand
St-Barthélemi, Qué.

CE QU'ON LISAIT DANS

"L'ECHO DE SAINT-JUSTIN"

IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 1er SEPTEMBRE 1922

ST-JUSTIN

Parmi les personnes de passage à St-Justin dernièrement nous avons remarqué:

M. Charles Vertefeuille et sa famille de Cohoes, N.Y.; M. Paul Coulombe et sa famille; M. Hormisdas Frappier, M. Joseph Brissette, M. et Mme Emile Duchesnay, Mlles Yvonne et Simonne Gaboury, M. Léo Gagnon de Montréal; Mme Vve Jules Clément de Verona, Mich.; Mlle Caroline Clément de St-Lin; Mlle Rozilda Rémillard de Woonsocket, R.I.; M. Emery Dumontier de St-Barthélemi; Mlle Fabiola Gallagher de Sorel; MM. Albert et Auré Carufel de Montréal; M. Louis St-Cyr et sa fille, Mme Joseph Philibert de l'Epiphanie; W. Duchesnay et M. Desjardins, Maître de chapelle à St-Stanislas de Montréal; Amable Lajoie de Hudson Falls, N.Y.; M. Hormisdas Lambert, M. et Mme Lambert et Mlle Laurina Lambert de Montréal; M. et Mme Damien Allard de Lachine; Mlle Aurore Vadnaï de Woonsocket, R.I. et une foule d'autres.

Mlle Béatrice Vermette vient d'arriver d'une promenade à Montréal.

Mlle Valéda Carufel a fait une promenade de trois semaines à Montréal.

Mlle Alice Vertefeuille de passage à Ste-Thècle ces jours derniers.

Mlle Irène Toupin de Ste-Thècle en promenade pour un mois chez M. Adolphe Toupin et M. Edouard Doucette. Elle doit aussi se rendre à Maskinongé.

M. et Mme Jos. Paquin, gérant de la Banque Hochelaga à Montréal, et leurs fillettes Germaine, Laurette et Yolande, ont passé une huitaine à St-Justin chez leur beau-frère M. J. E. Vermette et leur soeur Mme H. Lemire.

LE BARDE DE THOMOND

L'un des plus célèbres des deux mille (!) poètes irlandais, le barde de Thomond, vient de mourir à Limerick. Il s'appelait de son nom mortel Michael Hogan, était fils d'un charpentier et commença à gagner sa vie comme ouvrier dans un moulin.

En 1880, il publia un recueil de vers: "Lays and Legends of Thomond," d'où il tira son nom et sa réputation. Lorsque je visitai Limerick, je regrettai beaucoup de ne pouvoir rencontrer le barde: il m'a paru être fort aimé dans sa ville et même un peu ridiculisé.

Un journal anglais raconte qu'il orna de sa personne plusieurs cavalcades populaires: dans l'une d'elles, il apparut sur un char triomphal "vêtu d'une robe blanche, portant sur la tête une couronne de clinquant et penché sur une harpe... Dans un char qui suivait, on imprimait des exemplaires d'une de ses odes et on les distribuait au peuple." Le barde vivait des appointements attachés à une sinécure qu'il

M. Joseph Lemire est en promenade à Ste-Julienne pour une quinzaine avant de reprendre ses classes au Collège St-Louis à Terrebonne.

Mlle A.-Marie Lemire a passé quelques jours à Louiseville, en promenade chez sa cousine Mlle Blanche Paquin.

Mme J.-H. Lemire de passage à Montréal ces jours derniers.

Mlle Aline Lambert est allée passer une quinzaine à Montréal chez son frère Léonard.

Dimanche dernier, M. Joseph Brissette réunissait tous ses parents à un dîner de famille.

M. et Mme Raphaël Paquette et leur fille Irène ont été passer quelques jours à Montréal et à Ste-Perpétue. Ils étaient accompagnés de M. et Mme John Rowan, d'Albany, N.Y. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

STE-URSULE

M. Lucien Giguère, ex-professeur de Montréal, sera le professeur de l'école privée du village. M. Giguère est de Ste-Ursule.

Etaient de passage à Ste-Ursule dernièrement: MM. Ludovic Lupien de Louiseville et Hormisdas Baril de Montréal chez J.-O. Lessard tailleur; Mlle Gabrielle Savoie de Louiseville chez sa soeur Mme Philippe Baril; MM. Ernest Gagné et H. Cloutier de St-Justin et une foule d'autres.

Le cercle St-François de l'A.C.J.M. aura sa première assemblée régulière vendredi le 1er septembre. Il faut espérer qu'après une vacance de deux mois ce cercle aura une nouvelle vigueur et que les séances seront des plus intéressantes cette année.

M. et Mme Edouard Branchaud ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Lucia. Parrain et marraine M. et Mme Maxime St-Louis de Maskinongé.

tenait de la corporation de Limerick.

Les "Lays and Legends of Thomond" n'ont rien du mysticisme qui caractérise les autres poètes de la "Renaissance celtique": on y trouve célèbres, sans prétentions philosophiques, mais avec poésie, les fées, les fantômes, les guerres et l'amour. Voici la chanson de "My Colleen Dhu":

Ma vie fut chose sans soleil,
Une feuille morte d'un arbre,
Jusqu'à ce jour, comme un printemps,

Vous vintes, toutes en fleur, vers moi.

Mon coeur fut un puits solitaire,
Loin des chants et de la lumière,
Jusqu'au jour où votre beauté
En éclaira les profondeurs,
My Colleen Dhu!

Si j'étais la fée des montagnes,
Et vous quelque fleur à miel,
J'irais tout l'été par les champs,
Et je vous boirais d'un seul trait,
Nos âmes unies passeraient
Leurs longues années ensemble,
Et le ciel seul pourrait donner
Une joie pareille à la nôtre,
My Colleen Dhu!

PETIT COURRIER D'EUROPE

ALLEMAGNE

Pas de livres religieux pour les soldats nazis!

Londres. — Selon un bulletin émis par les évêques allemands, la publication de petits livres religieux, imprimés à l'intention des soldats catholiques dans l'armée allemande, a été discontinuée par ordre des autorités nazies. Une lettre pastorale, signée par les prélats d'Allemagne, n'a pas changé la décision de Berlin. Cette lettre signalait que les livres d'instruction religieuse étaient essentiels pour les militaires catholiques, et déplorait que bien que la publication en ait été défendue, celle des ouvrages antireligieux sont distribués dans l'armée en énormes quantités.

ITALIE

La guerre est presque finie pour les fascistes: ils n'ont plus qu'à la gagner!

Genève, Suisse. — On a capté un discours donné à la radio italienne, par un certain colonel Balseco, lequel a fait aux Italiens ce résumé encourageant de la guerre: "Si nous mettons de côté certains facteurs économiques et sociaux imprévisibles, on peut dire ceci, du strict point de vue militaire: dès que le problème soviétique aura été réglé; que les positions de l'axe dans la Méditerranée et le Pacifique auront été consolidées; que le contre-blocus autour de la Grande Bretagne sera intensifié, la Triplice aura atteint une telle sécurité, que tous les efforts des Nations unies s'avéreront stériles." En attendant, le colonel Balseco con-

seille aux Italiens de ne pas cesser de se battre et d'accomplir de nouveaux sacrifices.

PAYS-BAS

Les chevaux auront leurs cartes d'enregistrement!

Londres. — La radio des Pays-Bas, sous le contrôle des nazis, annonce que désormais, tout les chevaux de Hollande devront avoir une carte d'identité. La raison de cet arrêté des autorités d'occupation, c'est que les fermiers dont on veut réquisitionner les chevaux, montrent aux représentants germaniques des bêtes de somme malades, empruntées aux voisins, et qui avaient été rejetées par les inspecteurs. Afin d'empêcher pareil "abus", déclare la radio nazie, chaque cheval devra posséder sa carte d'identité enregistrée, donnant une description méticuleuse et complète de l'animal.

FRANCE

Abris de luxe pour ces messieurs!

Washington. — La British Broadcasting Corporation rapporte que les nazis, qui ont désormais une frousse complète de la R.A.F. britannique, ont transformé en abris antiaériens, pour leur usage exclusif, les casernes de la ligne maginot. Ils en ont même fait arracher les portes, afin d'aller plus vite s'y réfugier, en cas d'alerte. D'autres renseignements indiquent que près de Sarrebruck, les fortifications de la ligne Siegfried servent au même usage. Les habitants de cette ville de la Ruhr

s'y sont même installés, paraît-il, pour toute la durée de la guerre. Seuls, les ouvriers d'usine sont maintenus de force à leur ouvrage, quelle que soit l'intensité des bombardements.

POLOGNE

Indulgence spéciale pour les mourants en Pologne

Washington. — La radio du Vatican annonce que par décret du Souverain Pontife, une indulgence plénière a été accordée, pour toute la durée de la guerre, à tous ceux qui, habitant le territoire polonais, se trouvent sur le point de mourir, sans prêtre pour les assister. Ces malheureux, incapables de se confesser, devront faire l'acte de contrition, invoquer le saint nom de Jésus et accepter leur mort avec résignation. Ce privilège est accordé, déclare la radio du Vatican, parce que le sort des Polonais aux mains de l'invasisseur est épouvantable.

ANGLETERRE

Les collégiens d'Eton élèveront dix mille lapins

Londres. — Les étudiants du célèbre collège d'Eton, sur les terrains de jeux duquel, selon un mot fameux du duc de Wellington, de grandes batailles furent gagnées en puissance, joindront à leurs diverses contributions à l'effort de guerre, celle d'élever dix mille lapins. M. L. S. Fortescue, professeur de langues vivantes, a déclaré aux journalistes: "Nous avons commencé cet élevage le mois dernier, dans un hangar où l'on mettait auparavant des appareils sportifs. Nous avons d'abord réuni 150 lapins, apportés gratis de toute l'Angleterre par les collégiens. Ces lapins ont déjà 300 petits. Dans une année environ, leur nombre suffira pour alimenter, une fois par semaine, mille étudiants et deux cents membres du personnel. Ce sont les jeunes garçons eux-mêmes qui en prennent soin, se relayant par équipes, dimanches, jours de congé et vacances compris. Nous estimons épargner ainsi une espace considérable dans les cargos nous apportant des vivres d'Amérique."

NORVEGE

Le nombre des disciples de Quisling diminue

Stockholm, Suède. — Une enquête menée récemment dans toute la Norvège par la Société patriotique norvégienne, montre que depuis un an, les membres du "Nasjonal Samling" (parti nazi) ont diminué. Actuellement, on estime qu'il n'y a que deux pour cent des citoyens de Norvège qui soient des disciples du premier ministre Vidkun Quisling. Son parti est donc loin d'être représentatif. Les enquêteurs déclarent qu'il n'indique pas du tout "la situation réelle".

SUEDE

Les blessés nazis passent sans interruption

Stockholm. — Deux trains-hôpitaux, transportant des matelots nazis blessés, ont traversé la Suède, en route pour l'Allemagne. Leur point de départ était le port norvégien de Narvik. On croit que ces matelots furent blessés pendant un engagement naval. Il passe en Norvège des milliers de soldats blessés sur le front finlandais.

LA COLONNE DE

"COUSINE BLANCHE"

Diplômée de l'Université de Beauté de PARIS.



BRAS ET MAINS MAIGRES

Il semble, si j'en juge par mon courrier, que nombre de mes cousines, qui sont bien proportionnées du reste du corps, ont les bras et les mains d'une maigreur qui leur déplaît... et cela se comprend puisque les toilettes de soirée que nous portons exposent tout ou partie des bras.

Voici d'abord un exercice physique assez simple recommandé aux soins de quarante ans. Étendre vos bras devant vous, fermer les poings en serrant fortement les doigts sur la paume. Lever et baisser les bras doucement, tout en ployant la taille. Cet exercice tonifie les muscles et devrait être fait pendant quelques minutes aussi souvent que possible au cours de la journée.

Je rappelle à mes lectrices qui dépassent la quarantaine qu'il ne leur faut pas se livrer à des exercices violents, à moins d'avoir acquis de longue date l'habitude de faire de la culture physique. Commencer tard dans la vie est positivement dangereux.

A celles qui ne doivent pas (ou ne veulent pas) faire de culture physique, voici un autre moyen fort simple: Faire chauffer dans un bocal pour le rendre liquide, du beurre de coco — on en trouve dans toutes les pharmacies. Massager soigneusement vos bras pour rien faire pénétrer la graisse obtenue dans la peau. Ceci aura pour effet d'adoucir et de blanchir l'épiderme et si l'on persévère dans cette pratique, elle ajoutera un certain embonpoint aux parties traitées.

On corrige la maigreur des mains par l'usage d'une crème bien onctueuse — crème de beauté, cold cream, beurre de coco, etc. au choix. On applique cette crème généreusement sur les mains que l'on masse soigneusement jusqu'à ce que la crème ait bien pénétré dans l'épiderme. Le massage doit se faire du bout des doigts vers le poignet.

Que l'on ne s'attende pas, par exemple, à des résultats immédiats. Il faut persévérer si l'on veut obtenir un engraissement appréciable des surfaces traitées.

Mon feuillet sur les soins des mains comporte nombre de conseils simples, et je serai heureuse de vous l'adresser contre l'envoi d'un timbre de 3c. Il suffit d'adresser votre lettre à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Profitez-en pour me demander mes autres feuillets qui traitent des soins du visage, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de la maigreur, de l'enlèvement des poils follets de la transpiration excessive, des poids et mesures normaux.

Dès qu'un problème de beauté vous embarrasse... vite, un mot à votre Cousine Blanche, et un prochain courrier vous apportera la solution désirée.

Cousine Blanche

Service National Sélectif

Ottawa, 21. — On recommande aux fermières dont la présence à la maison n'est pas nécessaire pendant les mois d'hiver de se rendre à la ville pour y trouver du travail et diminuer ainsi la grande pénurie de main-d'œuvre qui se fait sentir dans plusieurs industries.

Mme Rex Eaton, assistante directrice du Service sélectif qui lance cet appel, fait remarquer toutefois que les fermières ne doivent pas s'attendre à demeurer en ville de façon permanente. Produire des vivres est une tâche essentielle et leur permis pour aller travailler en ville sera donc temporaire. Au printemps, elles doivent retourner à la ferme pour aider à la production agricole.

Cet hiver, les manufactures de munitions auront besoin de fermières capables de travailler; de même les hôpitaux, les manufactures de vêtements et une foule d'autres industries. Le Service sélectif qui a demandé aux femmes de s'inscrire a recueilli d'abord, dans la semaine du 14 au 19 septembre, les noms des femmes du groupe d'âge de 20 à 24 ans, y compris les fermières. Plusieurs de ces fermières inscrites seront appelées à se rendre au bureau de placement et de service sélectif le plus prochain pour une entrevue. On leur représentera les besoins dans nos industries, mais on ne les forcera pas à y prendre de l'emploi. Si un représentant du Service sélectif constate qu'on a un besoin urgent d'ouvrières dans une usine de guerre et que ces ouvrières pourraient être recrutées sans grand sacrifice de leur part parmi celles qu'il a interviewées, il leur représentera leur devoir.

"Personne ne devrait attendre que le Service sélectif lui demande de prendre de l'emploi, dit Mme Eaton. La femme inscrite peut se rendre au bureau et demander des renseignements. Les emplois sont là qui attendent d'être remplis et, dans ce temps d'urgence, il ne doit pas y avoir de places vacantes derrière les machines. Les fermières ont fourni un excellent travail dans cette guerre jusqu'à maintenant, ajoute la directrice. Avec leur mari et des fils outre mer, plusieurs ont dû assumer des responsabilités qui n'incombaient autrefois qu'aux hommes. Nous leur demandons de faire davantage. Nous savons que plusieurs fermières envisagent l'hiver prochain comme une période de loisirs. Ce sera un sacrifice personnel de renoncer à cela, mais je suis certaine que les femmes canadiennes n'hésiteront pas et que celles qui pourront aider le feront volontiers. Nous comptons sur elles!"

SI VOTRE NEZ "SE BOUCHE" LA NUIT

Vous empêche de respirer et de dormir

MÉDICAMENT A 3 FINS

Voici une bonne nouvelle... Si votre nez "se bouche" la nuit, et rend la respiration difficile, mettez-vous du Va-tro-nol dans chaque narine.

Le Va-tro-nol fait 3 choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il vous apporte plus de bien-être, facilite la respiration, provoque le sommeil... Rappelez-vous ceci: il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer, s'il est employé à temps.

VICKS VA-TRO-NOL

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR LE BON NUMÉRO. VÉRIFIEZ DANS L'ANNUAIRE



Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER



- 1 PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- 2 REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- 3 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
- 4 EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

En service actif



donnant des ailes aux mots

AU CANADA CETTE SEMAINE

Les restrictions gouvernementales obligeront le peuple canadien, après le 1er octobre, à réduire davantage toute consommation. Cette fois, ces mesures de guerre portent sur le pétrole et l'électricité. Leur effet indirect a pour avantage de diminuer les dépenses des civils pour des fins autres que celles qui se rapportent immédiatement à la guerre.

Mais, il faut toujours avoir présent à l'esprit que ces rationnements sont avant tout imposés par la guerre. La guerre en est le tout premier motif. Il manque de cargos-citernes pour transporter le pétrole. En outre, les divers corps d'armée ont besoin chaque jour d'une quantité énorme d'essence; cette guerre, faut-il le rappeler, est une guerre motorisée et le carburant joue un rôle de premier plan.

L'électricité, elle, alimente les usines. La plupart des grandes usines consacrent leur production entière à fournir nos armées en matériel de guerre de toutes

sortes. Elle consomme sans interruption des millions de Kilowatts-heure. Chaque entreprise d'importance en exploitation présentement opère pour la guerre et du rendement de chacune dépend, en fin de compte, le sort de nos armes.

En définitive, le meilleur parti que le civil doit tirer de ces rationnements est de profiter des circonstances pénibles que nous traversons pour épargner. Le travail et l'épargne sont les deux premiers facteurs de la richesse. Tout le pays est actuellement au travail; pourquoi tout le pays ne consacrerait-il pas la majeure partie du fruit de son travail à l'épargne.

Les doctrines que prônent les partisans des doctrines du Crédit Social et de la C.C.F. seront ainsi du même coup renversées, anéanties dans l'oubli. Les Canadiens sauront alors pour toujours que le travail et l'épargne leur permettront seuls d'exploiter à profit les richesses immenses de leur pays. Pour la plupart

Cultivateurs du Québec étendez vos fils à la Rivière-La-Paix

Vous ne pouvez leur acheter des terres? Nous leur en donnons!

Vous voulez qu'ils soient bien établis? Ils ne pourront l'être mieux que sur les belles terres de 320 acres que nous leur donnerons à la Rivière-la-Paix.

Le problème du transport? Rien de plus simple. De bonnes routes vous y conduisent facilement.

Si nous ne nous emparons pas de ce magnifique coin de pays, ce sera l'immigration qui s'en chargera. Qu'on y pense bien, le temps presse.

Pour détails s'adresser à l'abbé Camille St-Pierre, presbytère St-Sauveur, Québec (le jeudi), ou au Nouveau Palais de Justice, Montréal (le premier et le troisième mardi du mois).

d'entre nous, octobre 1942 marquera de la sorte une étape dans notre vie. Puisque nous goûtons à présent aux fruits délicieux du travail, les rationnements nous apprendront l'épargne; l'épargne ne sait procurer rien autre que la richesse.

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

Il ne faut pas te plaindre de l'absence de main-d'oeuvre, ni en prendre prétexte pour ne pas fournir au Canada le fruit des efforts considérables et des sacrifices que les dirigeants de nos destinées demandent de toi. Car le monde entier manque d'hommes: Hitler, Mussolini et les Japonais réclament de nouveaux esclaves. L'Amérique, continent de la liberté, devra exercer une certaine contrainte, jusqu'à la fin de la guerre, sur ses ressources humaines, afin de remporter la victoire qui nous sauvera tous de la servitude.

Ne crois pas, du reste, que les cultivateurs canadiens soient les seuls, de ce côté-ci de l'Atlantique, à souffrir de l'absence de main-d'oeuvre. Les Etats-Unis, contrée possédant une immense population, connaissent un problème aussi aigu. Dans les riches vallées de Californie, quatre millions de livres de sucre se perdent actuellement chaque jour, parce qu'il n'y a pas d'ouvriers pour extraire le suc des betteraves. Trente mille citadins ont dû aller aider les fermiers à cueillir le raisin, les poires et les pêches en train de pourrir.

La moitié des melons de l'Arizona ont été perdus sur les sillons. On fait des efforts énormes dans le moment pour ramasser le précieux coton, avec lequel on fabrique les cordes des parachutes et les bandes de cartouches des mitrailleuses. Washington réclame huit mille hommes et femmes, pour aider aux trente-quatre mille ouvriers travaillant dans les vergers.

Dans l'est des Etats-Unis, les pluies abondantes ont ramolli et mûri les tomates. On demande des milliers de volontaires pour les cueillir. Les pommes de l'Etat de New-York, les pommes de terre du Maine, les arachides de la Georgie n'ont pas encore été cueillies.

Le gouvernement de Washington va probablement demander l'aide de dix mille Mexicains. La main-d'oeuvre errante, qui suivait aux Etats-Unis le cycle des moissons, se déplaçant selon les diverses dates des récoltes et des semailles, est complètement disparue. Ces hommes sont dans l'armée ou dans les industries de guerre.

Et remarque qu'il faudra ensuite commencer les labours d'automne. Pour surmonter pareille tâche, le gouvernement américain devra faire comme celui du Canada, et coordonner complètement les efforts de toute sa population. Cela va être sûrement fait, mais ça représente un labeur long et considérable.

Tu peux donc te rendre compte, mon cher Prosper, que tu n'es pas le seul à avoir tes petits ennuis. Dans cette guerre qui en est une avant tout de ravitaillements, le fermier a pour fonctions d'alimenter les forces armées et les populations dont la résistance héroïque barre la route à l'envahisseur. Il doit le faire avec courage, comprenant que très souvent, il est bien plus en mesure d'aider les autorités, que celles-ci sont capables de lui venir en aide.

Le conflit dans lequel nous sommes plongés présente des aspects si extraordinaires, que nous ne pouvons les envisager et résoudre les difficultés qu'ils suscitent, qu'un par un. Chaque classe de citoyens a le devoir d'aider à l'Etat, selon les moyens qu'elle possède. Les nazis, pour leur part, ont des façons plus simple de régler ces ques-

tions. C'est ainsi qu'en Pologne, les religieuses et les moines ont été expédiés de force dans les champs où l'on réclame les plus dures besognes.

Nous autres, gens civilisés, nous devons trouver un autre système que cela! Ce système, c'est dans ton patriotisme que git ses plus grandes ressources.

Bien à toi,
Damase.

Toi et Moi (1)

Par Paul Géraldy

Ce petit livre qui a charmé des millions de lecteurs est l'oeuvre d'un homme sensible qu'on a surnommé avec justesse le "poète de l'Amour".

Rien n'est à la fois plus émouvant et plus captivant que ces confessions amoureuses à mi-voix, que ce tiroir secret qu'on découvre, que ces tendres effusions et ces affectueuses évocations du coeur.

L'auteur, tout au long de ce livre, dans un style délicat, plein de chaleur et d'intimité, parle avec une personne invisible qui est... la femme qu'il aime. Il traite tous les sujets de l'amour. Et tous ceux qui ont été ou sont amoureux devineront facilement les confidences qui se cachent sous ces titres de chapitre: "Expansions", "Nerfs", "Jalousie", "Doute", "Tendresse", "Apaisement", "Aveu", "Inquiétude", "Explications", etc...

La célébrité universelle de ce livre, la mode qui le fait donner en cadeau à la personne que l'on aime, les critiques élogieuses qui se renouvellent sans cesse, dont des signes qui ne trompent pas. TOI ET MOI que viennent de réimprimer les Editions Variétés, est un livre qu'il faut lire et conserver dans sa bibliothèque.

(1) Un livre de 150 pages publié par les Editions Variétés. Prix: 0.60c par la poste: 0.65c. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

RESTRICTIONS SUR L'ELECTRICITE

A cause des besoins accrus de la production de guerre et de la disette d'électricité qui en résulte dans certaines régions de l'Ontario et du Québec, on obscurcira les enseignes et les vitrines, on diminuera l'éclairage des rues, on interdira l'éclairage des routes, on demandera aux patinoires à ciel ouvert d'éteindre leurs projecteurs à 10 heures du soir et on supprimera certains autres emplois non-essentiels de l'électricité. L'ordonnance entrera en vigueur au coucher du soleil le 20 septembre. Les citoyens des régions concernées devront renoncer volontairement à l'emploi de 100,000 chevaux-vapeur. En vue d'atteindre ce but, chaque chef de famille devrait diminuer son compte d'électricité d'au moins 20 p. 100. La nouvelle ordonnance atteint toute la région de l'Ontario située au sud d'une ligne passant par Parry-Sound, Huntsville et Pembroke, et toutes les régions du Québec desservies par les centrales suivantes: Beauharnois, Shawinigan, Saguenay, Gatineau, Aluminium, Québec, Southern Canada et les compagnies qu'elles alimentent. En général, la région du Québec atteinte par l'ordonnance est toute celle qui est située au sud du 49e degré de latitude et immédiatement à l'ouest de Rivière-du-Loup.

NE GASPILLENZ PAS L'ÉLECTRICITÉ

parce qu'elle coûte peu

Le coût de l'électricité n'a pas augmenté. L'électricité coûte moins cher aujourd'hui qu'il y a cinq ans—et beaucoup moins cher qu'il y a dix et vingt ans.

L'électricité est un des plus petits items sur le budget familial—tout à fait au bas de la liste; mais elle fait beaucoup de travail—l'éclairage, la réfrigération, la cuisine, le lavage, le repassage, le nettoyage, le fonctionnement du radio, etc. Elle fait aussi fonctionner les percolateurs, les grille-pain, les horloges, les rasoirs et plusieurs autres accessoires domestiques. De nos jours, l'électricité joue un rôle de plus en plus important dans notre existence quotidienne. Parce qu'elle est essentielle, précieuse, il faut en faire usage sagement, avec économie.

THE
Shawinigan
WATER & POWER CO.



NOUVELLES LOCALES

VISITE DE PAROISSE

Notre curé, M. l'abbé Donat Grimard a commencé cette semaine sa visite annuelle de la paroisse qu'il terminera au cours de la semaine prochaine.

NOUVEAU LOCATAIRE

M. et Mme François Toupin de Montréal, anciens citoyens de St-Justin, reviendront demeurer avec nous d'ici quelques jours, ayant loué la demeure appartenant à M. Ange-Albert Alarie.

CHANGEMENTS AU C.N.R.

Certains changements dans l'arrivée des trains au C.N.R. prendront effet dimanche, le 27 septembre. Le train du matin, venant de Rivière-à-Pierre arrivera à 6.01 au lieu de 6.11 hres, tandis que le train du soir arrivera à 8.27 au lieu de 8.57 hres.

CHANGEMENTS AU C.P.R.

Il y aura également des changements au C.P.R. à Maskinongé

TRICOT ET FILAGE

Ceux qui ont de la laine à faire tricoter ou filer feront bien de s'adresser à:

Mme Omer Gagnon
St-Justin, Qué.

qui se chargera de faire ce travail pour eux.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

Maison située au village de St-Justin, appartenant à M. Ange-Albert Alarie, à vendre ou à louer.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

M. Adem Alarie
St-Justin, Qué.

Chambres à louer

Chambres à louer avec eau chaude courante et chambre de bain, dans maison moderne, située sur l'ancienne route provinciale. Pour plus de renseignements, s'adresser à:

Octave Dupuis
Grande Rivière
Louiseville, P. Qué.

dimanche le 27. Comme il nous a été impossible d'obtenir ces détails assez tôt, nous les publions la semaine prochaine.

RECUPERATION

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse ont accepté de s'occuper de la récupération du caoutchouc et du verre dans notre localité. Une bonne partie de ce travail a été fait au cours de cette semaine, pour se continuer la semaine prochaine.

NEUVAINES

Vendredi à 4 hrs, ouverture de la neuvaine réparatoire à la Fête de St-François.

GRAND MESSES

Semaines du 27 sept.

Mercredi en l'honn. de Ste-Anne par deux Paroissiens.

Jeu. pour Ovilá Trudel par M. et Mme Wilfrid Magnan de Providence.

Vendredi en l'honn. du Sacré-Coeur aux int. des donateurs.

Samedi au couvent pour David Morin.

VA ET VIENT

M. et Mme Alfred Mireault ainsi que Mme Vve Pierre Busières de Ste-Thérèse de Blainville de passage à St-Justin, en fin de semaine.

Mme Ludovic Desjarlais et ses enfants Térène et Jeannette accompagnés de M. et Mme Napoléon Bellemare de Louisville et de leurs enfants sont allés en pèlerinage à St-Elie de Caxton, dimanche.

M. l'abbé Eddy Hamelin de Ste-Ursule de passage à St-Justin, au cours de la semaine.

M. Ovilá Laurent de Montréal est venu passer la fin de semaine dans sa famille.

MM. et Mmes W. H. et Antonin Gagné sont allés à St-Lin dimanche.

M. et Mme Albert Gariépy de Montréal de passage à St-Justin, en fin de semaine.

M. et Mme A. C. Clément, M. et Mme Pierre Pépin, Mmes Emile Ladouceur, C. Ed. Ladouceur et André Mandeville visitent

l'Exposition Missionnaire à l'Oratoire St-Joseph, dernièrement.

Etaient de passage chez M. Arthur Carufel en fin de semaine: M. et Mme Viateur Lévesque et leur fillette de St-Théodore de Chertsey ainsi que MM. Léonard, Paul et Aimé Carufel.

M. et Mme Eusèbe Dionne de Louiseville chez M. Damase S. de Carufel, dimanche.

M. le notaire B. Gervais de St-Barthélemi à St-Justin, au cours de la semaine.

M. l'abbé Omer Gaboury était de passage à St-Justin, jeudi.

M. J. A. Bouchard de Montréal en voyage d'affaires aux bureaux de l'Echo, mardi.

Mlle Léonie Marchand de Le-faivre, Ontario, séjourne pour une quinzaine chez sa tante, Mme Vve Joseph Ladouceur. Elle visitera également ses parents de Trois-Rivières, St-Barthélemi, St-Cuthbert et Berthierville.

Mlle Pauline Giguère de Maskinongé passe quelques temps chez sa soeur Mme Ide Francoeur.

M. le Notaire Chs. Ed. Villeneuve et sa dame, de Gentilly, de passage à St-Justin, en fin de semaine.

Pour remplacer le bacon

Pour se rendre au désir exprimé par l'administrateur des vivres, il y a déjà bien des gens qui, au lieu de leur traditionnel "du bacon et des oeufs", se contentent de commander, au petit déjeuner, deux oeufs plutôt qu'un, trois plutôt que deux, etc. M. Taggart l'administrateur en question, dit qu'il y a des oeufs en abondance, "sans compter, ajoute-t-il, le poisson, le fromage et le gibier. Si le bacon et le porc sont en si grande demande, c'est qu'il y a moins d'autres viandes sur le marché, et le Canada risque de ne pas pouvoir envoyer à l'Angleterre tout le porc et le bacon qu'il lui a promis.

— AVIS —

Je donne présentement avis aux marchands ou autres personnes de Ste-Ursule et des paroisses environnantes, que je ne me tiendrai nullement responsable des dettes contractées par mes enfants, soit en mon nom ou en leur nom personnel.

Donné à Ste-Ursule, ce vingt-deuxième jour du mois de septembre mil neuf cent quarante-deux.

Donat Charette

CHANGEMENT D'HORAIRE
en vigueur
DIMANCHE, 27 SEPT.
Pour renseignements complets, consultez les agents.
CANADIEN NATIONAL

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIÉ
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

SATISFACTION GARANTIE

TEL. 16

SALON DE COIFFURE

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P. E. Lamarre.

Elle vous conseillera gratuitement.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m.

TELEPHONE:

L'Ancester 1738

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE

367 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL.

SALON DE COIFFURE

"Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité. Pour appointements, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard
Tél.: No. 3 Maskinongé

Tél.: 902 s 1-4.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Service rapide
ST-JUSTIN, P. Q.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et varié
dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél.: 902 s 4.

Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Prix modérés
SAINT-JUSTIN, P. Q.

TEL. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

Tél.: 900 s 5.

Adrien Bastien

Transport Général

Deux camions à la disposition du public.
Service rapide et prix modérés.
ST-JUSTIN, P. Q.

Tél.: 2

"SALON THERESE"

DIPLOMEE DE MONTREAL
Permanents avec ou sans machine — Ondulations de tous genres

Thérèse Sarrazin

ST-BARTHELEMI

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin
(Heure avancée)
(Tous les jours)

Pour Montréal 6.11 a.m.
Pour Rivière à Pierre .. 8.57 p.m.
(Dimanche excepté)
Pour Montréal 3.01 p.m.
Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé
(Tous les jours)

Pour Québec (laisse descendre seulement) .. 2.41 a.m.
Pour Montréal 3.54 a.m.
Pour Montréal 6.53 p.m.
Pour Québec 6.53 p.m.
Pour Montréal 10.06 a.m.
Pour Québec 9.34 a.m.
Samedi, seulement:
Pour Québec 3.02 p.m.

Pour vos installations électriques de tous genres:

Lumières, fixtures, moteurs et accessoires, vous pouvez consulter en toute confiance:

J.-Oscar Pâquet

Electricien Licencié

14 RUE ST-AIME

Tél.: 144

LOUISEVILLE, Qué.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

FUNERAILLES DE CHS-ED. TESSIER:—

Dernièrement avaient lieu en l'église paroissiale les funérailles de M. Chs-Edouard Tessier, décédé à l'âge de 40 ans et 11 mois. M. l'abbé Desjarlais fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Eug. Panneton, assisté de MM. les abbés Alb. Desjarlais et Oscar Masson de Maskinongé, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient des Chevaliers de Colomb de St-Tite: MM. Nap. Dessureault, J.-B. Veillet, Robert Tessier, Jules Dessureault, Marcel Désaulniers et Dr Robert Lamonde. La quête fut faite par MM. Marcel Caron et Paul Ducharme. La bannière des Chevaliers de Colomb était portée par MM. Ph. Germain et Albert Trottier.

Survivent au défunt: son père M. Joseph Tessier; ses sœurs: Mmes Alfred Gravel, de Louiseville, Dolphis Pichette de Québec et Mlle Alexandrine Tessier de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mmes Alfred, Irénée et Gabriel Tessier, MM. Alfred Gravel et Dolphis Pichette.

Une nombreuse assistance de parents et d'amis prirent part aux funérailles.

L'Echo de St-Justin offre ses sympathies à la famille en deuil.

MARIAGES:—

Filiatreault-Trempe. — M. l'abbé Albert Desjarlais bénissait le 12 dernier, le mariage de M. Frédéric Filiatreault dit St-Louis avec Mlle Eliosa Trempe. MM. Alfred Trempe accompagnait sa fille et M. Frédéric Filiatreault était le témoin de son fils.

Au nombre des invités, on remarquait: M. et Mme Alfred Trempe, M. Fred Filiatreault, M. et Mme Denis Bareil, M. et Mme Edouard Brodeur de Shawinigan, Dr et Mme Maurice St-Pierre de Ste-Anne de la Pocatière, M. Marcel Trempe et Mlle Armande Bolduc de St-Vincent de Paul, M. Réal Trempe et Mlle Jeanette Juneau, J.-Paul Chevalier, Suzanne, Rollande, Claudette et Rosalie Bareil. Il eut chant par Mlle Suzanne Bareil et violon par Mlle Rollande Bareil.

Les nouveaux mariés partirent en voyage pour le Saguenay. Ils habiteront Jonquière.

* * *

Lacoursière-Beaugard. — Le 19, M. Lucien Lacoursière de Ste-Ursule épousait Mlle Juliette Beaugard. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé E. Panneton. Les pères respectifs étaient témoins des nouveaux mariés.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

A L'HOPITAL:—

Mme Johnny Vallières ainsi que Mme Réal Desrosiers, ont séjourné quelque temps à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières.

PELERINAGE:—

Dimanche dernier, une foule considérable se rendait au cimetière pour le pèlerinage annuel. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. P. Larivée s.s.s.

VISITE PAROISSIALE:—

Cette semaine commençait la visite paroissiale. M. le curé D. Baril parcourait la campagne, MM. les vicaires E. Panneton et A. Desjarlais faisaient la ville.

NOTES SOCIALES:—

M. l'abbé Lionel Clément du Séminaire des Trois-Rivières prononçait le sermon dimanche dernier en faveur des oeuvres pontificales missionnaires.

Mlle Irène Lafrenière de St-Hyacinthe a séjourné une huitaine chez M. Edmond Paul.

Mlle Adèle Lindsay de Montréal en fin de semaine dans sa famille.

M. l'abbé Claude Lafontaine du Cap de la Madeleine de passage au presbytère.

Mlle Blanche Lamirande en voyage à Montréal.

St-Barthélemi

NOYADE DE M. ADRIEN MARECHAL:—

La famille de M. Francis Maréchal vient d'être cruellement éprouvée par la mort accidentelle d'Adrien, survenue le 9 septembre au soir, dans de tragiques circonstances.

Accompagné de M. Lionel Bérard et de M. Roland Perrault, M. Maréchal partait pour une partie de chasse vers la fin de l'après-midi de mercredi, vis-à-vis l'hôtel Mireault de Berthier. A peine décollée du rivage et à la suite d'une fausse manoeuvre, la chaloupe chavira, versant les occupants dans une dizaine de pieds d'eau. Malgré son équipement de chasseur, M. Perrault réussit à sauver M. Bérard, mais comme il revenait chercher Adrien, celui-ci échappa les bords de la chaloupe et sombra pour ne plus revenir.

On revint en toute hâte donner l'alerte à St-Barthélemi. Plusieurs jeunes gens organisèrent les recherches, parmi lesquels on remarquait Léo Lavigne et son frère André et Jacques Mercure qui plongèrent à plusieurs reprises sans succès. On décida d'attendre la clarté pour continuer les recherches. Grâce à l'habileté de M. Philias Brisard, piloté par Roland Perrault, le cadavre fut rapidement retrouvé le jeudi matin, à 25 verges plus bas.

L'enquête du coroner, sous la direction du Dr A. Laurendeau, eut lieu dans l'après-midi et l'on put alors disposer de la dépouille mortelle.

Le défunt était célibataire et âgé de 27 ans. Outre son père M. Francis Maréchal et sa mère (Elise Dupras), il laisse dans le deuil: son frère André; ses sœurs Mme Chs-Ed. Bouchard (Antonia), Mme Julien Turcotte (Adrienne), Eva et Madeleine.

Le service funèbre a eu lieu en notre église paroissiale le 12 septembre, à 9 heures. Etaient porteurs: MM. Roland Perrault, Jean-Paul St-Yves, Robert Lemire, Jules Dufresne, Julien et Donat Turcotte. Collecte: MM. Jacques Mercure et Martial Brisard.

A la famille en deuil, l'Echo offre ses plus sincères condoléances.

DECES DE MME F.-XAVIER ALLARD:—

Le 17 septembre, est décédée à

l'âge de 88 ans Mme Vve F.-Xavier Allard, née Eloïse Brunette. Elle laisse dans le deuil six filles: Mme Eddy Julien (Edouardina), Mme Wilfrid Brunette (Marie-Louise), Mme Edmond Marion (Olivine), Mme Henri Sarrazin (Zénaïde), Mme Antonio Luciola (Alma) et Mlle Elisa; un fils, M. Olivier Allard; un frère, M. Ernest Brunette, une sœur, Mme Cyriac Plante (Célanire), dix-neuf petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Le service funèbre a été chanté en notre église lundi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Porteurs: MM. Zénon Ayotte, Damien Mercure, Omer Sylvestre, Albert Côté, Wilfrid Brousseau et Xavier Thibaudeau. Collecte: MM. Aldéric Farley et Albert Côté.

Offrandes de messes: La Fraternité du Tiers-Ordre, M. et Mme Oscar Lavoie, Mme Eddy Julien (2 gr.-messes), Mme Ladouceur et Mlle Lydia Clément, la Sup. et les religieuses de l'hôpital Pasteur de Montréal, M. et Mme Olivier Fafard, M. et Mme E. Marchand, M. et Mme Roméo Lapointe, M. et Mme Alphonse Barrette, M. et Mme Antonio Luciola, M. Arthur Valois, M. Donat Lavoie, M. Ernest Brunette (3), M. et Mme J.-Eug. Couillard, M. René Martel, M. et Mme Henri Sarrazin, Mme Edmour Marion, Département de l'exp. du Salaire Minimum, M. et Mme Gaston Héту.

Bouquets spirituels: M. et Mme Olivier Allard et leurs enfants, Mme Louis et Rosanna Morand.

Condoléances: M. et Mme Léon Livernoche, M. et Mme Joseph Mercure, M. et Mme Adrien Massé, M. et Mme Médéric Sansregret de Joliette, M. et Mme Eugène Farley, M. et Mme Ernest Brunette, M. et Mme Conrad Morel, Famille Adéard Brûlé, M. et Mme Napoléon Bérard, Famille Chs-Omer Morand, M. et Mme Adolphe Sylvestre, M. et Mme Adolphe Côté, Famille Romuald Marchand, M. et Mme Louis Liauteaux, M. et Mme Joseph Beaucage et leurs enfants, famille Arthur Bellemare, M. et Mme Chs-Arthur Valois, Mlle Albina Champagne, M. et Mme Gilles Sylvestre, famille F.-X. Thibaudeau, M. et Mme Zénon Ayotte, famille Ernest Marchand, M. et Mme Anselme Roberge, M. et Mme Horace Valois, famille F.-J. Sylvestre, les employés de l'Imprimerie DeLamirande, etc.

A la famille en deuil, l'Echo offre ses plus sincères sympathies.

GRANGE DETRUITE PAR LE FEU:—

Comme il arrivait avec les vaches pour la traite du soir, lundi dernier, le jeune garçon de M. Hormisdas Fafard accourut à la maison disant que l'étable et la grange étaient en feu. On demanda immédiatement le secours de la pompe à incendie, mais lorsque les pompiers volontaires, sous la direction de M. Jean-Paul Dufresne arrivèrent sur les lieux, on ne put rien faire de mieux que de protéger les bâtiments environnants. A plusieurs endroits chez les voisins, les étincelles allumèrent des commencements d'incendie, particulièrement sur la grange de M. Ls-Charles Allard, mais le feu fut rapidement éteint par M. Jacques Mercure à l'aide d'un extincteur chimique.

La grange de M. Hormisdas Fafard contenait une bonne partie de sa récolte, mais les animaux étaient dehors, excepté une truie et sa portée qui périrent.

Dans ce malheur qui les frappe,

nous prions M. Fafard et sa famille de vouloir bien accepter nos sympathies.

DE CI, DE ÇA...

L'état de santé de Mme Louis Barrette qui était assez inquiétant au commencement de la semaine, est plus rassurant depuis quelques jours. Mme Barrette a été opérée récemment à l'hôpital Général de Verdun.

* * *

Plusieurs personnes sont allées visiter l'Exposition missionnaire, à l'Oratoire St-Joseph, et sont revenues enthousiasmées de ce qu'elles ont vu.

* * *

La prochaine réunion du Cercle de Fermières aura lieu le deuxième mercredi d'octobre, le 14. Le programme est très chargé mais des plus intéressants. Nous y reviendrons.

Maskinongé

VA ET VIENT:—

M. Benoit Morin qui était parmi nous depuis quinze jours est retourné à Val D'Or après avoir visité ses parents de Maskinongé, Trois-Rivières, Louiseville, Montréal et Sorel.

M. et Mme Augustin Léveillé de St-Tite chez M. Onésime Baril et chez M. et Mme Hormisdas Baril ces jours derniers.

Mme Aristide Croisetière et ses jeunes fils Richard et Henri, de retour d'un voyage de six semaines aux Etats-Unis, ils visitèrent un grand nombre de parents et d'amis.

Mlle Isola Déziel, M. Louis-Jules Déziel accompagné de son ami Mlle Jeannine Philibert de St-Justin sont allés passer une fin de semaine à Joliette chez M. et Mme Mastai Philibert.

M. et Mme Chs-Edouard Déziel, Mlle Isola et Rachel Déziel, Marguerite de Carufel, sont allés visiter les chutes de Ste-Ursule dimanche.

M. Aimé Philibert de Joliette en visite chez ses parents de St-Justin et chez son amie Mlle Isola Déziel de Maskinongé.

Ste-Ursule

MARIAGE:—

On annonce pour tout prochainement, le mariage de M. Donat Charette, fils de M. Charles Charette, du village, avec Mlle Alice Charette, fille de M. Frank Charette, de Ste-Thècle. Après leur mariage, ces jeunes époux habiteront aux Chutes Shawinigan.

DEPART:—

Soeur Charles de la Providence, en mission jusqu'à ces derniers temps à l'Asile de la Providence, à Montréal, est partie pour la lointaine mission de Manchester, N. H. aux Etats-Unis. Elle sera, dans sa nouvelle mission, avec sa tante Soeur Marius. Ces deux religieuses sont enfants de la paroisse de Ste-Ursule.

ABITIBIEN PARMIS NOUS:—

M. Joseph (Azarie) Lessard, qui demeure en Abitibi, depuis trois ans,

nous est revenu en promenade et voyage d'affaires depuis quelques temps. M. Lessard nous déclare que tout va bien là-bas, seulement l'alimentation pour le bétail laitier et pour les chevaux, est plutôt rare. Ça été le but principal de son voyage que d'acheter du fourrage pour lui et ses voisinages qui ont des troupeaux. Nous souhaitons à M. Lessard que ses affaires continuent de bien marcher.

JUBILE D'OR DE M. ET MME JOSEPH PLANTE:—

A l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage, M. et Mme Joseph Plante furent les héros d'une fête surprise le 6 septembre dernier. Une généreuse bourse leur fut offerte par leurs enfants ainsi que de riches cadeaux.

Une adresse fut lue par leur petite fille, Thérèse Clément; une jolie corbeille de glaïeuls et de pivoines fut présentée par Aline Carufel, une autre petite fille et la bourse par Maurice Plante, petit-fils des jubilaires.

Une magnifique gerbe, composée de cinquante chrysanthèmes, fut offerte par M. Antonio Plante, à sa mère.

Mme Plante, se fit l'interprète de son mari pour remercier ses enfants du beau geste en leur honneur et quoique très émue, sut trouver des termes très éloquentes pour répondre à l'adresse; M. Plante leur donna sa bénédiction paternelle.

Il y eut chant, musique et divers amusements. Un excellent goûter fut servi et apprécié de tous.

Dans l'après-midi, les jubilaires accompagnés de leurs huit enfants se rendirent se faire photographier à Louiseville. De retour à la maison paternelle, la gaieté et l'entrain régnèrent jusqu'à la veillée prolongée; chacun conservera un éternel souvenir de cette réunion familiale.

Etaient présents à cette fête: M. et Mme Joseph Plante, leurs enfants: M. et Mme J.-Aldéard Clément (Eva) de Shawinigan Falls, M. et Mme Walter Carufel (Eugénie) de St-Justin, M. et Mme Léonard Plante, des Trois-Rivières, M. et Mme Léopold Plante de Shawinigan Falls, M. Antonio Plante de Montréal, M. et Mme Paul-Emile Plante de la Pointe du Lac, Mlle Jeannette Plante de Montréal, M. Arthur Plante des Trois-Rivières; leurs petits-enfants: M. et Mme Freddy Levasseur (Yvette Clément), Lucile, Louis-Georges, Jacqueline, Thérèse, Madeleine, Jeanne Clément de Shawinigan Falls; Denis, Lucile, Robert, Marguerite, Jean-Jacques, Elphège, Gilles, Aline, Yvon, Nicole, Carufel de St-Justin, Maurice, Pauline, Jeanne et Jacqueline Plante, de la Pointe du Lac.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux heureux jubilaires.

VA ET VIENT:—

M. Albert Dampousse, beurrier du village, rendait visite à son amie Mlle Simone Bernier, à St-Paul l'Ermitte, dimanche.

* * *

M. Edgar St-Yves, des Trois-Rivières, chez Mlle Madeleine St-Louis institutrice à l'école No 3, le 20.

* * *

M. et Mme Ubald Lemyre, en visite à St-Justin au début de la semaine dernière.

* * *

M. et Mme Chs-Edouard Michaud, visitaient leur fille Anita, novice

(suite en page 12)

La Page d'Agriculture

La Coopérative Fédérée de Québec

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

Ce marché maintient une constante stabilité et les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Lundi matin, le 21 septembre 1942, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté de 35¼¢ à 35½¢ la livre.

FROMAGE:—

Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

VOLAILLES VIVANTES:—

(Poules et poulets à rôtir)

Bien que les arrivages soient assez considérables, une demande active contribue à soutenir les prix.

(Poulets à griller)

Les arrivages sont très limités et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:—

(Poules et Poulets)

Les arrivages sont peu abondants. La demande est bonne et les prix sont fermes.

OEUF:—

(Montréal et Québec)

Nous avons à signaler une autre hausse de prix sur les oeufs des catégories supérieures dont les arrivages sont insuffisants aux besoins immédiats. La demande s'est améliorée pour les oeufs des catégories inférieures dont les prix ont tendance à se raffermir.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 21 sept. 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classés B1 ou B3 pesant 135 à 185 lbs, offre 15¼ s. Porcs de même classe payés sur le poids vif: offre 11½ c. Truies: 10½ c. - 11¼ c. Abattues: 13½ c. - 14¼ c.

RABAIS:—

B2 (130 à 134 lbs) 50c.
C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.50.
C3 (176 à 185 lbs) \$2.00
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50
D3 (176 à 185 lbs) \$2.50.
Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus.

Lourds (186 à 205 lbs) par tête: \$3.00.

Extra lourds (206 à 220 lbs) \$2.50 le 100 livres.

Extra lourds (200 et plus) \$3 du 100 livres.

Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification ordinaire.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 14.25—14.50

Bon 13.50—14.00

Moyen 11.00—13.00

Commun 8.50—9.50

D'herbe 7.50—8.50

BOUVILLONS:—

Choix None

Bon 9.75

Moyen 9.00—9.50

Commun 7.50—8.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Bons 11.50

Béliers 10.50

Communs 9.50

MOUTONS:—

Bon 7.00—7.50

Commun 4.50—5.00

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) aucune

Bonne 8.50—9.00

Moyenne 8.00—8.50

Commune 6.50—7.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 7.50—7.75

Bonne 7.25—7.50

Moyenne 6.50—7.00

Commune 5.50—6.00

Très Com. 4.50—5.00

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 8.50—9.00

Bon 8.00—8.50

Moyen 7.25—7.75

Commun 6.75—7.00

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 19 sept. 1942

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (ROUGES ET BLANCS)

A—6 lbs et plus 22½¢

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 20½

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19½

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (GRIS)

A—6 lbs et plus 23¼¢

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22¼

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20¾

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (GRIS)

A—2¼ lbs jusqu'à 2½ lbs 22¼¢

B—1¼ lb jusqu'à 2 lbs 20%

C—Pas moins de 1½ lb 18%

POULETS VIVANTS "A GRILLER" ROUGES et BLANCS

A—2¼ lbs jusqu'à 2½ lbs 21¢

B—1¼ lb jusqu'à 2 lbs 19

C—Pas moins de 1½ lb 17

POULES VIVANTES:—

A—5 lbs et plus 21¼¢

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20¼
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 19¼
COQS 14

POULETS VIVANTS "A ROTIR" RACE "SUSSEX"

A—6 lbs et plus 23¢

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19

POULETS VIVANTS "A GRILLER" RACE "SUSSEX"

A—2¼ lbs jusqu'à 2½ lbs 19¼¢

B—1¼ lb jusqu'à 2 lbs 17½

C—Pas moins de 1½ lb 15½

POULES ABATTUES:— (Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 26¢

A—5 lbs et plus 25

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23

B—5 lbs et plus 22

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20

C—5 lbs et plus 19

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 18

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17

N.-B. — Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans les catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUF:—

A—(Gros) 42¢

A—(Moyens) 40

B 30

A—(Poulettes) 31

C 25

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus 14¢

VEAUX ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Bons 18¢

Moyens 17

Communs 16

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 14 sept. 1942

Inclusivement

No 1 pasteurisé 35¢

No 1 non pasteurisé 34½

No 2 34

FROMAGE BLANC:—

Semaine finissant le 15 sept. 1942

Inclusivement

No 1 19¼¢

No 2 19¢

No 3 18%

F.A.B. Montréal

N.-B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Le prix du boeuf au morceau

Depuis le 14 septembre, le prix de gros du boeuf a encore baissé. Il y a pour la carcasse une échelle de prix qui restera en vigueur du 14 septembre au 30 novembre inclusivement. De même que le prix du boeuf en quartier ou en morceau. Les nouveaux prix seront plus bas que ceux de la période

comprise entre le 24 août et le 14 septembre.

Cette quatrième réduction successive fait que le prix du boeuf a baissé de 3 cents¼ la livre depuis la mise en vigueur de l'ordonnance. Le 30 novembre, le prix maximum du boeuf subira une augmentation saisonnière et il montera graduellement jusqu'à la fin de juillet 1943, alors qu'il atteindra son sommet.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

par VERVILLE

Galerie Politique . . .

Portrait du nouveau chef

M. Maxime Raymond fonde un parti. Cette fois, il y a lieu d'y applaudir, parce que nous sommes en face d'un vrai chef, d'un homme, d'un conducteur, qui, sans briser les vitres, sans surtout faire d'inutiles colères enfantines, saura dire tout ce qu'il faut dire, et faire tout ce qui doit être fait. Il a déjà commencé . . . C'est une grande espérance qui se lève dans le ciel embrumé des Canadiens-Français, si bousculés, si mal défendus dans leurs droits stricts depuis trois ans.

Mais au juste, qui est donc ce Monsieur Maxime Raymond? — C'est un homme ou une figure d'une distinction exceptionnelle; un gentilhomme de race qui a grand air, riche de famille, du fait, désintéressé, aux mobiles clairs et nets, comme ses principes. D'une forte culture, ayant beaucoup lu, beaucoup voyagé. Esprit probe, discret. Qualité rare dans le monde des coulisses, ou à part les prodiges députés-poètes, tout le monde se déchire à belles dents. Si l'on relit les discours de M. Raymond qu'il faut collectionner, on constate combien il sait voir clair dans une situation, un problème, comme il se fait un jeu de dénouer les intrigues les mieux tricotées et comme il peut vite faire tomber les masques qui se croient intouchables. C'est que tous ses discours sont longuement préparés dans la solitude, étudiés, mûris, point par point, d'où leur solidité, leur logique frappante.

Depuis 1925 déjà qu'il est député, il a acquis une grande influence que personne n'a cherché à lui contester. M. Raymond a bataillé dur pour les ouvriers en dénonçant avec force arguments les abus de l'industrie. L'enquête Turgeon devait lui donner entièrement raison. Cela, nous ne devons pas l'oublier.

Mais son plus beau titre de popularité reste ses luttes très fortes contre l'impérialisme. C'est ce qui fait juger, partout, dans tous les milieux, Maxime Raymond, comme l'Homme qui arrive au bon moment . . .

Redoutable et à juste titre craint dans ses critiques contre la politique de réarmement. Tous ses discours sur cette brûlante question créent une profonde impression, d'autant qu'il approuvait vivement le principe de la défense militaire du territoire canadien, de notre patrie personnelle, quoi . . .

Monsieur Raymond qui est un libéral de vieille souche, comme on se plaît à dire, dont la puissante famille a de fortes attaches au parti, n'a pas craint, quand il s'est agi de suivre ses convictions inébranlables de voter contre le ministère. Aussi souvent que ce fut nécessaire. Il n'en est pas mort. C'est ce qui lui vaudra la confiance du Québec, si écoeuré des lécheurs de bottes et des quêteurs de faveurs politiques.

Et voilà ce qu'est le nouveau chef. Celui qui va combattre pour nous. Le nom qu'il donnera à son parti importe bien peu. Déjà tout le monde un peu renseigné sait qu'il n'est pas en face d'un homme de paille, mais bien d'une personnalité de valeur rare qui est par lui-même la représentation de la vraie doctrine canadienne. Avant de tenir ce rôle de premier plan, on dit que M. Raymond a beaucoup hésité, longuement réfléchi. Signe certain qu'il saura tenir son rôle. Brisé comme il l'est à tous les problèmes, il va rendre des services inappréciables aux nôtres.

Tous ses compatriotes du Québec attendent les mots d'ordre du nouveau chef. Ils savent que ce sera des mots qui porteront, qui seront lourds de conséquences!

Vraiment, le mouvement sera sérieux. Ceux qui l'appréhendent voient clair. C'est qu'il sera décisif cette fois, pour nos intérêts propres . . .

Paul-N. VANASSE,

avocat.

le vingt-cinq septembre
mil-neuf-cent-quarante-deux.

A Louiseville: Edifice du Théâtre Royal Tél: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT

Collections rapides

Finances

Matières commerciales.

Références: Banque Canadienne Nationale.

D'une semaine à l'autre

EPOQUE ETONNANTE! —

L'Argentine est étonnée par une grève, la première du genre dans l'histoire, déclarée par le clergé catholique de la capitale provinciale de Catamarca à la suite de l'arrestation de deux éditeurs de journaux. Ces derniers sont accusés d'avoir violé l'état de siège.

Les éditeurs, dont l'un est un prêtre directeur du journal catholique "L'Union", s'étaient énergiquement opposés dans leurs journaux au projet d'ouvrir un casino à Catamarca.

Leur arrestation, ordonnée par les autorités de la province où demeure le président Castillo, a été immédiatement suivie de la grève. Le clergé catholique a suspendu tous les services religieux à l'exception de la messe obligatoire du dimanche. L'évêque du diocèse approuve cette attitude.

SI CELA PEUT VOUS CONSOLER . . .

Le président Roosevelt a déclaré que selon lui la guerre durera au moins encore trois ans et six mois. Il a plusieurs fois averti son peuple que le conflit serait long et dur mais jamais encore il n'avait publiquement donné de chiffres sur la durée de la guerre.

PRONOSTICS. —

Les Etats-Unis seront, après la guerre, la plus formidable puissance navale, aérienne et militaire du monde. Ils domineront les mers et les airs. La puissance politique leur viendra en même temps, parce qu'ils auront les soldats, les navires et les avions pour l'appuyer. A la politique d'équilibre du continent européen, poursuivie jusqu'ici par l'Angleterre, succédera la politique d'équilibre entre les continents. Et cette fois, ce sont les Etats-Unis qui ont les meilleures chances d'imposer leurs vues.

Le Canada, engagé à fond dans le conflit, a de si graves intérêts en jeu qu'il ne saurait rester indifférent au déplacement du centre d'influence du monde anglo-saxon. M. Herridge veut que nous hâtons le mouvement de Londres à Washington. Ce n'est pas nécessaire. Le Canada est lié aux Etats-Unis par une entente permanente de défense conjointe. Sa géographie, sa structure économique, son mode d'existence en font un pays nord-américain. Ces trois facteurs lui ont toujours dicté quelle politique il devait suivre. Il est entré le premier, de toutes les nations d'Amérique, dans la guerre et il y a fait sa large part pour le

Glanures . . .

A entendre certains gens, on dirait, ma foi, que Dieu leur a fait des confidences!

La charité et la justice sont souvent irréconciliables.

Les événements ne nous obéissent pas toujours et notre volonté est souvent battue en échec.

L'amour est la seule passion qui se paye d'une monnaie qu'elle fabrique elle-même.

Dès qu'on peut espérer de se venger on recommence d'haïr, de toute son âme.

Un femme croit entendre la voix du public dans la première amie perfide qui se déclare, auprès d'elle l'interprète fidèle du public.

J'honore de vertu l'habitude de faire des actions pénibles qui soient utiles aux autres.

La richesse est toujours sûre d'être bien reçue partout.

Et l'on est tout étonné, un beau soir de trouver la satiété où l'on allait chercher le bonheur.

L'amour est comme la fièvre, il naît et s'éteint sans que la volonté y ait la moindre part . . .

salut de la Grande-Bretagne et de l'Empire. Il est maintenant appelé à collaborer de plus en plus étroitement avec son voisin pendant le conflit et à partager plus tard ses destinées. Voilà que se dessine, pour l'avenir, la tâche des hommes politiques qui voudront mériter notre admiration et notre gratitude. Sera-t-il dit que, seul, dans un monde qui change rapidement, le Canada restera fidèle aux clichés d'une doctrine désuète?

ESPOIR. —

"Nous passons par des temps non seulement d'évolution, mais de révolution".

Nous pouvons nous attendre à d'importants changements, tels que la nationalisation de l'électricité. Je ne veux pas critiquer l'exploitation privée de l'électricité, "mais je crois que le temps est venu pour la province de Québec d'avoir son hydro-électrique qui fournirait des taux plus bas pour la consommation domestique et pour l'industrie".

DES CHIFFRES DE REVE . . .

Le colonel C.W. Gibson, ministre du Revenu national, a déclaré que, selon le gouvernement, la population ne peut pas payer des taxes plus lourdes.

Venu à Sudbury dans le but de visiter les bureaux des douanes et de l'impôt sur le revenu, M. Gibson a précisé que l'imposition de taxes plus élevées qu'un certain niveau serait injuste pour certains citoyens, à cause des frais médicaux, des paiements sur hypothèques et d'autres obligations financières auxquelles ils doivent faire face. "C'est pourquoi, a-t-il dit, le

gouvernement a prélevé la moitié de ses dépenses au moyen de taxes, et l'autre moitié au moyen d'emprunts". Les besoins de l'année courante seraient de \$7,000,000,000 à \$7,500,000,000, desquels \$3,900,000,000 sont obtenus en taxes. On laisse ainsi quelque quatre milliards à la population. On compte donc qu'elle achètera des obligations de la victoire, des certificats et des timbres de guerre pour permettre au gouvernement de poursuivre ses travaux de guerre.

LE COLLEGE STANISLAS. —

La bénédiction du nouveau collège Stanislas de Montréal a eu lieu récemment. L'on connaît assez la qualité et l'exclusivité de ce collège pour nous dispenser d'en faire la réclame.

Ceux du comté qui ont quelque fortune, feraient un beau placement en y envoyant les enfants qu'ils destinent aux études supérieures. La formation qu'ils y recevraient reste spéciale et quasi-inegalée.

Au fil de ma plume

Toute passion est détestable! Les passions mondaines sont néanmoins plus anodines, moins dangereuses, mais ceux qui grincent contre elles n'ont pas toujours tort . . .

Ainsi, ceux qui n'aiment pas les cartes et qui sont forcés par une politesse aussi élémentaire qu'indispensable de jouer à une longue jouette de bridge, ceux qui dansent sans en avoir aucun goût, et ce qui est pire, qui dansent fort mal et le savent, commettent vis-à-vis d'eux-

(à suivre sur la page 11)

Tout citoyen de la ville de Louiseville, comme ceux des paroisses du comté de Maskinongé, doivent recevoir "L'Echo de St-Justin" parce que c'est LEUR JOURNAL RÉGIONAL, LE SEUL qui soit directement consacré à leurs intérêts personnels.

ECOLE SOCIALE POPULAIRE

La semaine sociale de Saint-Jean s'ouvre jeudi

La dix-neuvième Semaine sociale du Canada, qui se tient cette année à Saint-Jean, commence jeudi prochain, 24 septembre. La séance inaugurale aura lieu à la Centrale Catholique, à 8 h. du soir. Le R. P. Archambault, S.J., président de la Commission générale, y fera la déclaration d'ouverture. Des allocutions seront prononcées par S. H. le maire de la ville, M. Moïse Lebeau, S. Exc. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean et S. Exc. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal. Plusieurs membres de l'épiscopat et de hautes personnalités civiles assisteront à cette séance.

Le sujet au programme: "La Démocratie", promet d'attirer de nombreux auditeurs. C'est la première fois qu'un si grand nombre d'étrangers se sont inscrits. Il en vient de New-York, de Washington et même de l'Université catholique du Chili.

Le troisième centenaire de Saint René Goupil

Le 29 septembre 1942 marque le troisième centenaire de la mort de René Goupil, frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus. Il est remarquable que le groupe de nos Saints Martyrs Canadiens comprenne des prêtres, un frère et un laïc, comme si la Providence avait voulu donner au Canada, dans ses premiers saints, des modèles et des protecteurs choisis dans les trois genres de vie que l'homme peut embrasser. Quelle existence utile, heureuse et sanctifiante peut

vivre un simple frère! Quels services il peut rendre à sa communauté dans les métiers les plus variés et, par là, à la société tout entière! Quels mérites il peut accumuler dans une vie humble et tranquille! Puisse René Goupil entraîner à sa suite une troupe nombreuse de jeunes!

Les femmes au foyer

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, qui groupe un bon nombre de sociétés féminines de diverses classes sociales, vient d'adresser au Ministre provincial du Travail une requête formulée en termes mesurés, où elle lui demande de prendre les mesures nécessaires, comme il en a le pouvoir, pour préserver la femme de tout travail qui peut lui être funeste, et en particulier de ne pas permettre le travail de nuit à la femme mariée. Plusieurs associations se sont empressées d'appuyer cette requête. Il en faudrait un plus grand nombre encore. Corps publics et simples individus devraient intervenir auprès du gouvernement de Québec dans un cas aussi important où l'avenir de nos foyers, et donc de notre nationalité, est en cause.

L'attitude du parti communiste

Deux journaux de l'Ouest, le "Winnipeg Free Press", et le "Prairie Messenger" de Muenster, Saskatchewan, rappellent les déclarations du Parti communiste publiées dans son manifeste de 1940, puis répétées en mai 1941. Elles étaient nettement subversives et opposées aux intérêts du Canada. Un mois plus

tard, la Russie attaquée par l'Allemagne se trouvait jetée en pleine guerre et le Parti communiste canadien changeait alors totalement d'attitude, par amour non pour le Canada mais pour la Russie soviétique. Un tel Parti, concluent les journaux cités, est essentiellement dangereux et notre pays doit se protéger contre lui.

Nécessité des études sociales et programme de restauration

Au congrès interaméricain qui vient de se tenir à Washington, l'archevêque de San Antonio, S. Exc. Mgr Lucey a insisté sur le devoir actuel d'étudier la question sociale et les solutions que le catholicisme lui apporte. Il ne suffit pas de savoir que l'Eglise a une doctrine, dit-il, il faut la connaître à fond. Et ce ne sont pas seulement les élèves de nos collèges et universités qui doivent l'étudier, mais les adultes, soit par un travail personnel, soit par des études en commun.

Après ce discours, Mgr Ryan, le sociologue bien connu, a exposé le programme dont devrait s'inspirer le nouvel ordre social basé sur la doctrine de l'Eglise. Il se ramène à huit points:

- 1) Salaire familial pour tous les travailleurs,
- 2) Rejet du collectivisme intégral,
- 3) Intervention de l'Etat en tant qu'elle est nécessaire ou utile pour établir la justice sociale,
- 4) Législation ouvrière appropriée aux besoins actuels,
- 5) Aide au syndicalisme,
- 6) Opposition aux monopoles,
- 7) Socialisation des industries suivant la norme établie par Pie XI,
- 8) Préférence accordée à l'initiative privée sur l'intervention de l'Etat, chaque fois qu'elle peut servir le bien commun aussi bien que lui.

annonce le torpillage de quatre navires marchand dans l'Atlantique, sans dire cependant si ces pertes se sont produites dans le même engagement auquel a participé le "Raccoon". Dix hommes seulement des équipages de ces quatre vaisseaux ont perdu la vie.

Le C.A.R.C. sur l'Allemagne

Le Corps d'aviation royal canadien continue de prendre une part brillante à l'offensive aérienne contre l'Allemagne. Un certain nombre de ses escadrilles ont participé avec succès au récent bombardement massif de Dusseldorf et au centième raid contre le port de Brême.

La construction navale

La valeur des commandes que le Canada a accordées en vertu du programme de construction maritime a augmenté de plus de 50 p. 100 durant l'année dernière et dépasse maintenant 750 millions de dollars. Depuis le début de la guerre, le Canada a lancé plus de 200 navires de guerre, y compris des corvettes, des dragueurs de mines, des patrouilleurs, des navires de ravitaillement et divers autres vaisseaux. De plus, il a lancé environ 1,000 petits bateaux, depuis des canots de sauvetage jusqu'à des canots-torpilleurs, et 1,500 autres sont en voie de construction.

Magnésium canadien

L'industrie du magnésium, nouvellement organisée au Canada, a maintenant atteint la période de production. Après une visite de l'honorable C. D. Howe, ministre des Munitions et approvisionnements, à la nouvelle usine de la Dominion Magnesium Company, près de Renfrew, On-

tario, qui est commanditée par le gouvernement, on a révélé que l'immense entreprise, au coût de \$5,000,000., est maintenant en activité et qu'on peut se procurer pour la première fois du magnésium de fabrication canadienne. Ce métal est très recherché pour la fabrication d'alliages d'aluminium essentiels à la construction des avions. On attribue l'entrée du Canada dans la production du magnésium à la découverte d'une méthode d'extraction tout à fait nouvelle, à laquelle on a eu recours pour les gisements de dolomite de Haley's Corners, près de Renfrew, qui sont considérables, mais peu exploités.

LES CLOCHES A TRAVERS LES AGES

Le mercredi, 23 septembre, à 9.30 h. du soir.

"Les Cloches à travers les âges", c'est le titre du sketch fantaisiste dû à la plume de M. Arthur Prévost, journaliste, dont les postes du secteur français de Radio-Canada feront le relais le mercredi, 23 septembre, à 9.30 h. du soir. L'auteur rappelle que les cloches font partie de la vie des peuples. Il n'est de joie, de peine, d'enthousiasme, de tristesse et de deuil qu'elles ne soient là pour en marquer l'actualité, balises sonores sur la route de l'Eternité. Ce sketch est un documentaire par la foule de renseignements qu'il contient sur le rôle de l'airain dans l'histoire.

La semaine suivante, à la même heure, Radio-Canada transmettra un sketch de J. R. Tremblay intitulé "Charles Chambers, gentleman cambrioleur".

LE GENIÈVRE
A
DOUBLE
ACTION

le
Gin
de
KUYPER

La véritable saveur de Hollande fait du de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.



10 ONCES, \$1.15

26 ONCES, \$2.70

40 ONCES, \$3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. 341FR

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

LE CANADA EN GUERRE

Nos pertes à Dieppe

Le quartier général de la Défense nationale a publié la liste complète des pertes subies par les troupes canadiennes lors du raid sur Dieppe, en France occupée, le 19 août 1942. Elles s'établissent comme suit: Officiers: tués au feu ou morts de leurs blessures, 40; blessés, 41; disparus, 130. Sous-officiers et soldats: tués au feu ou morts de leurs blessures, 130; blessés, 592; disparus, 2,417. Dans l'intérêt de ceux qui sont disparus et qui pourraient être cachés quelque part en territoire ennemi, on ne publie pas les noms des disparus à la suite d'une opération militaire, avant qu'un laps de temps suffisant se soit écoulé. Les proches parents sont cependant avertis immédiatement — ce qui a été fait dans le cas de Dieppe. Parmi les disparus, il y a lieu de croire qu'un certain nombre ont été tués ou blessés et que les autres sont prisonniers de guerre. Aussitôt que l'on aura reçu des renseignements de la Croix-Rouge internationale de Genève, ces informations seront publiées.

Torpillage du "Raccoon"

La Marine canadienne annonce la perte du vaisseau d'escorte "Raccoon", un ancien yacht de plaisance, torpillé en protégeant un convoi attaqué par des sous-marins ennemis. Tout l'équipage — 4 officiers et 34 matelots — a été perdu. Le même communiqué

POUR VOS PROBLEMES D'ASSURANCES, CONSULTEZ:

L. P. COULOMBE

Berthierville

REPRESENTANT

"LES PREVOYANTS DU CANADA"

POUR LE COMTE DE BERTHIER - MASKINONGE

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLÔMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
Tél. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

PHOTOGRAPHIE

Le plus beau souvenir d'un être cher est une photographie

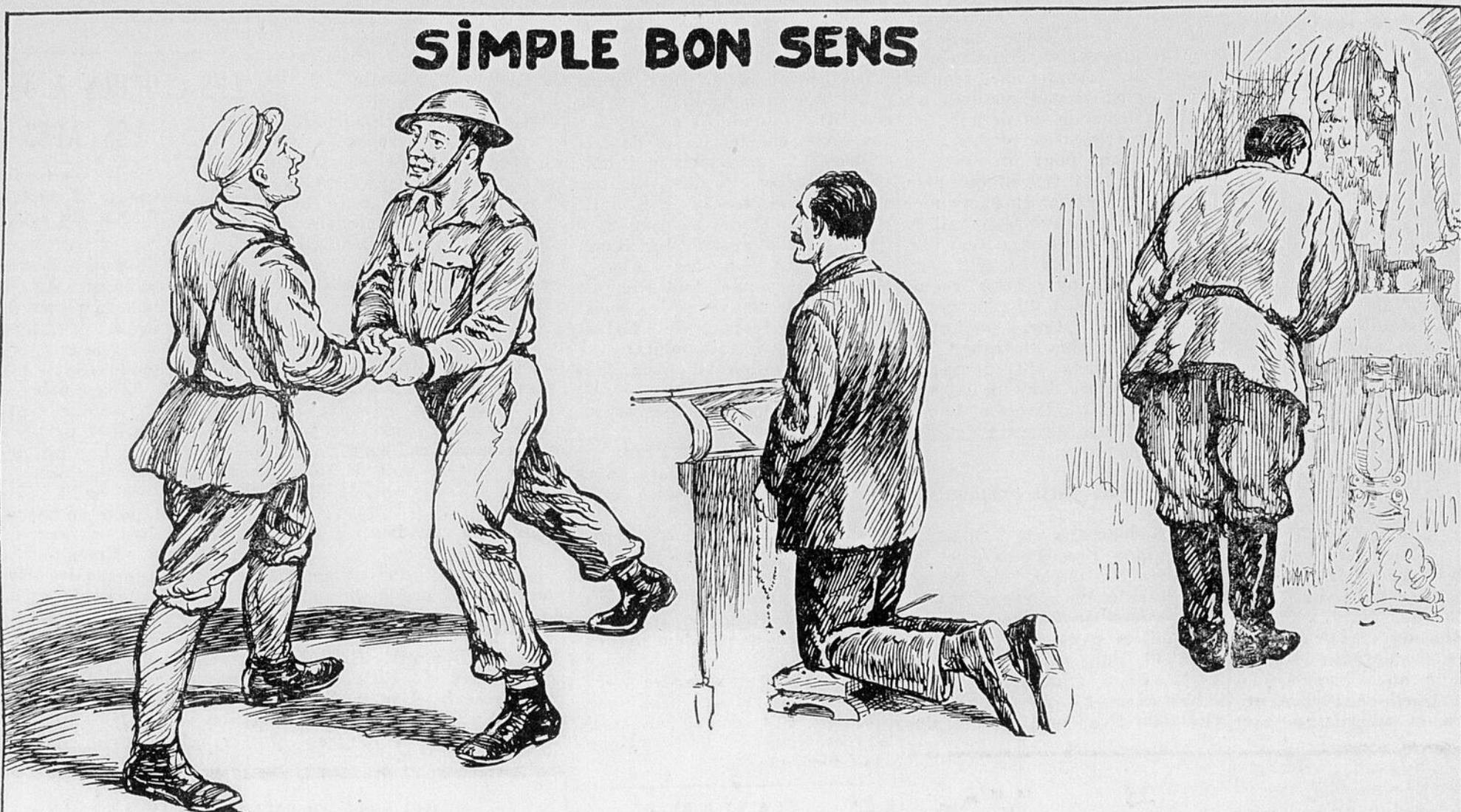
FILM — — KODAK

DEVELOPPEMENT ET IMPRESSIONS

LA PHARMACIE BERTHIER

55 rue de Frontenac
Berthierville

 **Le MONDE COMME IL VA** par *J. Arthur Le May*



SIMPLE BON SENS

NOUS NE CHOISSONS PAS NOS ALLIÉS PARCEQU'ILS PARLENT NOTRE LANGUEPARCEQU'ILS PRATIQUENT NOTRE RELIGION..



OU PARCEQU'ILS PROFESSENT NOTRE PHILOSOPHIE POLITIQUE-ET ÉCONOMIQUE...

...MAIS BIEN PARCEQU'ILS PARTAGENT NOTRE IDÉAL ET QU'ILS COMBATTENT POUR LA MÊME CAUSE!

J. Arthur Le May

Au fil de ma plume

(suite de la page 8)

mêmes des mensonges qui ne sont guère productifs. Ceux-là s'ennuient en se divertissant, ce qui est vraiment paradoxal.

Et pourtant le bridge est assurément fort agréable pour les véritables initiés; la danse reste reconnue comme un exercice d'assouplissement parfait. Mais, de là à pratiquer l'un ou l'autre, par pur snobisme, sans aptitudes ou sans plaisir, simplement pour la secrète et vaine ambition de désirer lire son nom dans le carnet social, à côté de celui de la fille du boulanger qui est allé à Montréal, autant et cent fois mieux, s'acquiescer dans son vieux fauteuil, le livre nouveau en mains, avec le secours certain d'un whisky and soda.

Que le bridge soit incrusté dans nos moeurs. Pas de doute. Pour la plupart, cela fait toujours bien de réunir quatre, six huit ou douze tables (même si elles sont empruntées) où l'on puisse papoter délicieusement sur le compte des absents, et s'ébrêcher les dents sur le plus récent scandale. Au bout de la veillée, il y aura un petit prix de chez Kresge, noué d'un ruban qu'on a sauvé lors du dernier Noël.

Et puis, il y a les petits profits d'argent, qui, à la fin de saison, ne sont pas si dédaignés qu'on ne le penserait. Tout le monde n'est pas né prodigue...

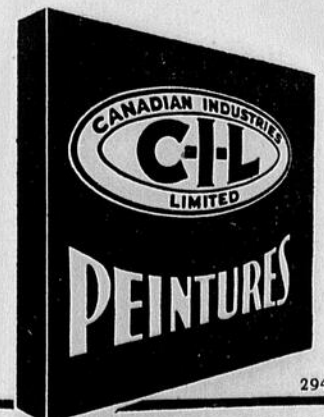
(Paul-N. Vanasse)

Encouragez nos annonceurs

AIDE GRATUITE
POUR LES RÉPARATIONS
DU LOGIS!



● Votre fournisseur de peintures C-I-L a un nouveau moyen de vous aider gratuitement à entretenir votre demeure en bon état... c'est le Guide C-I-L pour les réparations du logis. Cette brochure de 16 pages est destinée à vous aider, à une époque où il vous faut faire vos propres réparations et menus travaux. Le Guide C-I-L pour les réparations du logis, préparé de façon à pouvoir être consulté rapidement, vous offre des centaines de renseignements quant aux moyens faciles d'effectuer les réparations ordinaires dans la maison. Votre fournisseur de peintures C-I-L est toujours désireux de vous venir en aide. Demandez-lui votre exemplaire gratuit du Guide C-I-L pour les réparations du logis.



POUR PROTECTION DURABLE

LOUIS JOURDAIN
Louiseville
PAUL LACOURSE
Maskinongé
RAOUL DUCHESNE
Yamachiche

Municipalité du comté de Maskinongé

(suite de la page 2)

compagnant la dite sommation sont imputables à la Corporation de la paroisse de St-Justin et que cette dernière a retenu les services de Me Lucien Comeau pour défendre ses intérêts en cette cause et que le secrétaire-trésorier de ce conseil n'a cru mieux faire que de retenir les services du même procureur pour sauvegarder les intérêts de la Corporation de ce comté.

IL EST PROPOSE par M. le Maire Philippe Vanasse, APPUYE par M. le Maire Paul Goudreau, et RESOLU que le choix de Me Lucien Comeau comme procureur en la Corporation du comté de Maskinongé dans la cause ci-dessus soit approuvé et ratifié; — QU'il soit autorisé à faire toute offre au demandeur si jugé utile et nécessaire; — qu'il soit afin autorisé à faire toutes procédures que de droit dans le meilleur intérêt de la Corporation de ce comté et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tous documents affidavits, etc., en rapport à la dite cause. — Convenu que tous les frais et déboursés qui devront être faits en cette circonstance devront être réclamés de la Corporation de la paroisse de St-Justin étant donné que l'erreur faisant note du litige lui est entièrement imputable.

5) — CONSIDERANT QU'il y a certains comptes dont le paiement immédiat s'impose pour éviter les inconvénients et le déboursés parfois plus considérables que les achats à crédit occasionnent;

IL EST PROPOSE par M. le Maire Alfred Branconnier APPUYE par M. le Maire Henry Adams, et RESOLU qu'une somme de \$50. soit fournie au secrétaire-trésorier pour alimenter la "Petite Caisse", et pour payer les comptes ordinaires d'entretien au fur et à mesure qu'ils se présenteront, sans omettre toute fois de se faire remettre une facture acquittée à chaque paiement fait des argents provenant de cette dite "Petite Caisse".

6) — ATTENDU QUE les membres de ce conseil ne se réuniront en assemblée générale qu'au mois de mars prochain.

ATTENDU QUE d'ici à cette époque il y aura certains comptes dont le paiement s'imposera pour le fonctionnement et la bonne administration de ce conseil;

ATTENDU QU'il y aurait certains comptes à ratifier et à approuver;

IL EST PROPOSE par M. le Maire Omer Gagnon, APPUYE par M. le Maire Joseph Baril, et RESOLU;

a) — QUE les membres de ce conseil autorisent jusqu'à l'assemblée du mois de mars 1943, sans autres autorisation le paiement des comptes ordinaires suivants: —

Taxe d'eau à la ville de Louiseville	\$ 12.50
Salaire du Concierge	150.00
Salaire du Vérificateur	15.00
Salaire du Secrétaire-Trésorier	37.50
Timbres et Papeterie	7.50

Electricité — suivant le tarif en vigueur d'après les comptes produits à chaque mois par The Shawinigan W. & P. Co.

Téléphones; — (Régistrateur & Greffier C.M.) à raison de \$2.91 par mois pour chacun suivant les comptes produits par The Bell Telephone Co.

Entretien ordinaire des bureaux et du mobilier suivant le tarif ordinaire.

Préparation et publication du règlement no. 28.

b) — Que ce conseil ratifie et approuve le paiement du compte suivant: —

Arthur Giguère \$275.06

N.B. Convenu que pour valoir tout paiement fait de l'argent provenant de la petite Caisse devra être accompagné d'un compte acquitté.

7) — CONSIDERANT l'augmentation du coup de la vie et les bons services fournis par le secrétaire-trésorier depuis le début de son engagement; — IL EST PROPOSE par M. le Maire Joseph Baril, APPUYE par Messieurs les Maires Henry Adams et Ernest Bellenare, et RESOLU qu'à compter du premier juillet et rétroactivement à compter de cette dernière date, le salaire du secrétaire-trésorier soit de \$75.00 par année, payable semi-annuellement, les derniers jours des mois de décembre et juin de chaque année.

Règlement No. 28

8) — ATTENDU QU'il serait nécessaire de pourvoir à la création d'un fonds pour faire face aux dépenses prévues et à prévoir que la Corporation municipale du Comté de Maskinongé aura à supporter pour l'année 1943;

ATTENDU QUE les dépenses prévues et à prévoir que les membres de ce conseil ont lieu de croire qu'ils seront dans l'obligation de faire pour la dite année 1943 sont les suivantes: —

Octroi à la Société d'agriculture du comté Mask.	\$ 100.00
Taxe d'eau à la Ville de Louiseville	25.00
Electricité à The Shawinigan W. & P. Co.	40.00
Téléphone (régistrateur, Greffier C.M.)	69.84
Combustible (bois et charbon)	275.00
Entretien ordinaire des bureaux et du mobilier	100.00
Salaire du concierge	300.00
Salaire du vérificateur.	15.00
Salaire du Secrétaire-Trésorier	75.00
Assistance de MM. les Maires aux deux assemblées	88.40
Timbres et Papeterie,	15.00
Assurance feu	155.00
Assurance garantie sur fidélité du Sec.-Trés.	10.00
Gouvernement de la Province re; Unité Sanitaire	933.42
Imprévus	351.74
TOTAL	\$2653.40

ATTENDU QUE les revenus prévus et à prévoir que pourra retirer la Corporation de ce comté pour la même année, sont les suivants; —

Loyer à la Ville de Louiseville,	\$100.00
Loyer à la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup	60.00
TOTAL	\$160.00

ATTENDU QUE cette dernière somme de \$160. étant la seule source de revenu que la Corporation de ce comté retirera pour payer les dépenses prévues et à prévoir, pour l'année 1943,

s'élevant à la somme de \$2653.40 il y aura un excédant des dépenses sur les revenus de \$2493.40 qu'il faudra percevoir pour la bonne administration de ce conseil,

ATTENDU QUE à la dernière assemblée de ce conseil (11 mars 1942) M. le maire Armand Lamy donna avis de motion qu'il sera proposé un règlement de perception à la présente assemblée aux fins de pourvoir à la création d'un fonds pour faire face aux dépenses courantes pour l'année 1943.

IL EST PROPOSE par M. le Maire Armand Lamy APPUYE par M. le Maire Pierre Dalcourt et RESOLU que le règlement suivant soit lu et adopté et qu'il soit statué et ordonné par règlement de ce conseil, comme suit, savoir: —

REGLEMENT No. 28

Règlement aux fins de pourvoir à la création d'un fonds pour faire face aux dépenses prévues et à prévoir pour l'année 1943''.

ARTICLE I

IL SERA PRELEVE pour les fins exposées au préambule sur toutes les corporations municipales de ce comté, en proportion de la valeur totale de leurs biens fonds imposables une somme de \$2493.40;

EN CONSEQUENCE il est par le présent règlement imposé sur tous les biens fonds imposables de ce comté une taxe spéciale de QUATRE CENTS (\$0.04) par cent piastres d'évaluation, suivant leur valeur au rôle d'évaluation actuellement en force, savoir: —

Dans la municipalité de:	Montant d'évaluation	A percevoir
Ville de Louiseville	\$1,678,110.62	\$ 671.24
Maskinongé, Paroisse	817,360.00	326.94
St-Antoine de la Rivière du Loup	768,920.00	307.57
St-Léon	625,015.00	250.01
St-Ursule	585,700.00	234.28
St-Justin	540,935.00	216.37
St-Alexis des Monts	327,536.00	131.01
St-Didace	292,355.00	116.94
St-Paulin, Paroisse	191,265.00	76.51
St-Angèle de Prémont	129,695.00	51.88
Maskinongé, Village	114,700.00	45.88
St-Paulin, Village	63,650.00	25.46
Hunterstown	98,271.00	39.31
TOTAL	\$6,235,512.62	\$2,493.40

ARTICLE II

LE SECRETAIRE TRESORIER devra préparer et déposer au bureau de la Corporation un rôle de perception afin de percevoir la taxe présentement imposée.

ARTICLE III

LES SOMMES SUS-DITES seront payées par les dites corporations municipales entre les mains du secrétaire-trésorier dans les trente jours qui suivront l'entrée en vigueur du présent règlement et après ce délai un intérêt de CINQ pour cent chargé pour toutes sommes impayées.

ARTICLE IV

Le PRESENT REGLEMENT entrera en vigueur quinze jour après sa publication.

9) — CONSIDERANT le deuil cruel dans lequel M. le Maire W. H. Gagné a été plongé par le décès de son frère, M. Joseph Léandre Gagné; IL EST PROPOSE par M. le Maire Armand Lamy APPUYE par M. le Maire Omer Gagnon, et RESOLU qu'un vote de sympathie soit présenté à M. le Maire W. H. Gagné, ainsi qu'aux membres de sa famille si cruellement éprouvés par la disparition de celui qui leur était cher.

10) — CONSIDERANT QUE "L'Echo de St-Justin", dont M. le Maire W. H. Gagné, un des membres de ce conseil est propriétaire et éditeur, est un journal imprimé dans notre comté et s'intéressant à tous les événements sociaux et autres du comté et que M. le Maire Gagné veut bien avoir l'obligeance de fournir gratuitement l'usage des colonnes de son journal pour les publications que ce conseil voudra y faire imprimer;

IL EST PROPOSE par M. le Maire Alfred Branconnier APPUYE par M. le Maire Henry Adams et RESOLU qu'une copie du procès-verbal de la présente assemblée soit envoyée par le secrétaire-trésorier à M. W. H. Gagné, pour publication dans le journal "L'Echo de St-Justin" et que le coût de la présente copie soit payée par la Corporation.

Après quoi la séance est close!

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52
LOUISEVILLE
Hamilton Heaton, B. A., L.L.B.
Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820
TROIS-RIVIERES

Ste-Ursule

(suite de la page 6)

chez les Soeurs de la Providence, à Montréal, au cours de la semaine dernière. Les accompagnaient Mlle Aline Michaud, leur fille et Mlle Annette Gagnon. Tous sont revenus enchantés et heureux de leur voyage.

* * *

M. et Mme Euchariste Béland, du rang Beaupré, conduits par M. Jos.-A. Béland, visitaient leur jeune fils Gilles, au séminaire des Trois-Rivières, dimanche dernier.

* * *

En visite chez M. Paul-Emile Lambert, samedi dernier, M. et Mme Freddy Trudel, Mme Vve Arcade Michaud et sa fillette Madeleine, tous des Trois-Rivières.

* * *

M. Marcellin O. Lessard, Mme J.-O. Lessard, M. et Mme Ubald Lemyre, Mme Vve Ephrem Bergeron et Mlle Amanda Baril, tous de Ste-Ursule, assistaient, lundi le 21, aux funérailles de M. Emile Vallières, aux Trois-Rivières. Après le service ils se rendirent reconduire le corps à St-Wenceslas, paroisse natale du défunt, où il fut inhumé.

* * *

En visite chez M. Jos. Juneau, au cours de la semaine dernière, Mlle Adrienne Denis, de Montréal.

* * *

M. Raymond Lessard, de Montréal, en visite dans sa famille, pour quelques jours.

* * *

M. Rémi Voyer, de Montréal, accompagnait son amie Mlle Hortense Grenier, aux noces de sa soeur Jeanne d'Arc, jeudi dernier le 17.

* * *

M. et Mme Léo Michaud, de retour de leur voyage de noces samedi dernier le 19. Ils visiteront Ste-Anne de Beaupré et Québec, et sont revenus enchantés de leur trop court voyage. Ils habiteront St-Edouard de Maskinongé.

* * *

M. le vicaire L. Marchildon, de passage au presbytère, mardi dernier.

* * *

M. et Mme Médéric Dauphin, de Montréal, avec leurs deux enfants Mariette et Denis; Mme Stanislas Ricard, de St-Alexis de Montcalm;

M. et Mme Romulus Pelland, de St-Paul l'Ermite, et Mme Gaston Picotte, de Ste-Ursule, tous à souper dimanche dernier, chez Mlles Malbeuf, du village.

* * *

M. Jos. Juneau est revenu enchanté d'un voyage au Lac St-Jean, où il est allé avec d'autres officiers, faire de l'inspection de moutons pour le gouvernement de Québec.

* * *

M. et Mme Joseph Lefrançois de même que M. et Mme Ephrem Lessard, en visite dimanche, chez M. Léopold Casaubon à St-Justin.

* * *

Mme Vve Chs-Edouard Plante de Montréal, et ses enfants étaient de passage chez M. et Mme Joseph Plante ces jours derniers.

* * *

M. et Mme Bernardin Bastien, de Québec, de passage à Ste-Ursule chez M. Joseph Plante et M. Chs-Edouard Paquin.

St-Didace

FUNERAILLES DE M. MAURICE ST-CYR:—

Samedi le 19 courant, eurent lieu les funérailles de M. Maurice St-Cyr, enfant de M. et Mme Edouard St-Cyr, décédé à l'âge de 21 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, 3 frères et 3 soeurs, Léopold, Lucien et Fernand de St-Didace; Soeur Rose-Edouardine, des Soeurs du saint nom de Marie, de Montréal, Mme Alphonse Doyon (Cécile) de Yamachiche, Mme Napoléon Doyon (Imelda) de Louiseville.

Le service fut chanté par M. l'abbé Albert DeGrandmont, curé de la paroisse. Les porteurs étaient: MM. Albert Pépin, Omer Allard, Joseph Lagacé, Jean-Paul Doyon, Gabriel Brissette, Marcel Paquin. La quête fut faite par MM. Napoléon Doyon et Camille Allard.

Nos sympathies à la famille en deuil.



MON JARDIN

A mes chères marguerites
Avant qu'elles meurent.

Marguerite gentille,
Sur qui brille,
Un matin seulement,
La goutte de rosée
Déposée
Par Phoebus son amant.

Ma belle pâquerette,
Si coquette,
Penchant sur le sillon
Ta charmante corolle,
D'où s'envole
Quelque blanc papillon!

Sais-tu, pauvre petite
Marguerite,
Quel sort te fait le ciel?
Avant que ta corbeille
A l'abeille
Ait donné tout son miel;

Avant que le jour passe
Et s'efface
Sous le souffle du vent,
Que le soleil s'endorme
Et déforme
Son disque au couchant;

Avant cette heure vague
Où la vague
Chante son hymne à Dieu;
A l'heure du voile
Où l'étoile
Argente le ciel bleu;

Avant que tu te fanes
Des profanes
Par ici passeront
Foulant d'un pas alerte
L'herbe verte
Où se cache ton front!

Où l'on te peut, pauvrette
A ta fête,
Cueillir aux champs troublés
Pour quelque jeune fille
Dont l'oeil brille
Et qu'on suit dans les blés;

Où tu verras peut-être
Apparaître
Là-bas, près du buisson,
Quelque vieille glaneuse
Moissonneuse
Qui cherche sa moisson

Qui pour faire sa gerbe
Tranche l'herbe
Du moissonneur lassé;
Hélas, sa faux qui passe,
Fleur, efface
Tout ce qu'il a laissé!

Peut-être une fillette
Inquiète
De son amant, viendra
Disant: mon âme doute;
Mais j'écoute
Ce que la fleur dira.

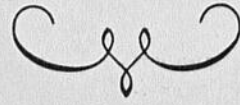
Eh bien! quand l'amoureuse
Et peureuse
Et riant à la fois
O fleur! t'aura fait lire
Et lui dire
L'avenir sous ses doigts,

Ajoute encore ces feuilles
Que tes feuilles
Promettent; mais ton coeur
Effeuilera ton âme
Pauvre femme,
Ainsi que toi, ma fleur!

Il faut que toute chose
Fille ou rose
Soit brisée à son tour;
A l'une c'est la feuille
Que l'on cueille;
A l'autre, c'est l'amour!

CAROLUS.

RAYONS - X



Dr Paul Gervais
BERTHIERVILLE

Opération d'amygdales à la Clinique
de l'Hospice du Sacré-Coeur.

**FRUITS ET LEGUMES EN
CONSERVE**

La Commission des Prix a mis au point, dans une récente ordonnance, le règlement sur la vente des fruits et des légumes en conserve. La nouvelle règle calcule des prix maxima de vente en gros et en détail, pour les tomates, le jus de tomates, les pois, le maïs, les fèves à beurre, les haricots verts, les pêches, les poires Bartlett ou Kieffer, les prunes et les abricots et aussi pour celles des tableaux A et C de l'ordonnance 148, sera: l'addition du bénéfice brut (dans le cas du grossiste, pas plus de 10%) au prix coûtant livré. Les conserves du groupe C, comprenant 3 sortes de fruits et de légumes à salades, la sauce aux to-

mates (4 sortes), les fèves de Lima et les pointes d'asperges. Le bénéfice brut des détaillants sur les conserves du groupe C était et reste limité à 25% de leur prix de vente, mais cette limite est abaissée à 20% dans le cas des produits les plus répandus, les tomates, les pois, le maïs, etc. Les prix déterminés dans l'ordonnance 148 constituent le plafond du conservateur. Les grossistes et les détaillants peuvent réaliser le même bénéfice brut que durant la période de base, mais celui-ci ne doit pas dépasser 10% du prix de vente dans le cas du grossiste, et 20% dans le cas du détaillant. Le prix maximum du grossiste sera donc 111% de son coût livré, et celui du détaillant 139 1/2% du prix maximum du conservateur déterminé dans l'ordonnance 148, plus la taxe de vente et les frais de transport.

Cinéma "Royal"
Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hrs.

DIMANCHE ET LUNDI, 27, 28 SEPTEMBRE

"CARNET DE BAL"

Avec Harry Baur

"SUICIDE SQUADRON"

Avec Anton Walbrook

ACTUALITES

MARDI ET MERCREDI, 29, 30 SEPTEMBRE

"THE BODY DISAPPEARS"

Avec Jeffrey Lynn.

"FRIENDLY ENEMIES"

Avec Charles Ruggles

COMEDIE MUSICALE

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 1, 2, 3 OCTOBRE

"THE GOLD RUSH"

Avec Charlie Chaplin

"JACQUES ET JACOTTE"

Avec Roger Tréville.

FOX NEWS.

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c



**C'EST DU MELCHERS
CROIX D'OR**

40 oz. - \$3.90 • 26 oz. - \$2.70 • 10 oz. - \$1.15

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
MONTRÉAL & BERTHIERVILLE

Important! On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides et leurs bouchons. Prenez-en soin. Ne les laissez pas endommager et protégez-les contre la poussière en les tenant bouchés. Ramassez-les et remettez-les à votre Comité local de Récupération.

M 1537